

IRRIGATIONS EN ANNAM (1901-1945)

ACTES OFFICIELS (*L'Avenir du Tonkin*, 16 novembre 1900)

Il est institué à la Direction des Travaux publics de l'Annam un service spécial d'études et de travaux d'Hydraulique agricole comprenant un arrondissement unique pour tout l'Annam.

ACTES OFFICIELS (*La Quinzaine coloniale*, 10 octobre 1901)

Annam. — ACTES OFFICIELS. *Journal officiel de l'Indo-Chine française* (1^{re} partie).

12 août. — Arrêté déclarant d'utilité publique l'établissement d'un canal destiné à l'irrigation de la plaine de Thuy-hoa, sur la rive gauche du Song-Dang-rang, et approuvant la convention passée avec M. Dousdebès pour l'exécution de ces travaux.

AGRICULTURE. — L'hydraulique agricole. — Divers travaux d'hydraulique agricole sont en cours d'exécution ou en voie d'achèvement dans quelques provinces de l'Annam.

Au Quang-ngai, on va inaugurer prochainement un canal d'irrigation qui arrosera 400 hectares de rizières n'ayant jamais pu produire, faute d'eau. Il est intéressant de noter l'introduction, dans la même province, d'un nouveau modèle de noria, qui est d'un précieux secours dans certaines parties où la noria ordinaire est impuissante.

Au Quang-binh, l'étude provisoire du canal destiné à amener les eaux du Song-Ba dans le canal de An thai est achevée.

[Irrigation du baron Pérignon]

L'entreprise d'irrigation de M. le baron Pérignon, colon à Phanrang, continue à être-activement poussée ; le canal principal vient d'être curé et les chantiers de creusement sont aujourd'hui au 18^e kilomètre.

ANNAM (*L'Avenir du Tonkin*, 28 août 1901)

Est déclaré d'utilité publique l'établissement d'un canal destiné à l'irrigation de la plaine de Thuy-hoa, sur la rive gauche de song Darang, et s'alimentant dans ce fleuve au moyen d'un barrage à construire.

La présente déclaration d'utilité publique sera considérée comme nulle et non avenue si les expropriations nécessaires ne sont pas accomplies dans un délai de cinq ans à compter de la date du présent arrêté.

M. Dousdebès (Antoine-Félix-Albert) est autorisé à pourvoir à la construction et à l'exploitation du canal dont s'agit, conformément aux clauses et conditions du cahier des charges sus-visé.

Est approuvée la convention passée, le 19 juillet 1901, entre le Directeur général des travaux publics, au nom et pour le compte du Gouvernement général de l'Indo-Chine, et ledit M. Dousdebès

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE L'ANNAM
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1902, p. 135-136)

M. PIGAROUGNE (J.-H.), directeur, en résidence à Hué

SERVICE DE L'HYDRAULIQUE AGRICOLE

M. Marquette (E.-A.), ingénieur, chef de service de 3^e classe en résidence à Vinh.

Bureau de, l'ingénieur chef de service

M. Oursou (P.-L.-V.), conducteur de 4^e classe, chef de bureau.

Études

MM. Bachmann (J.-X.-F.), conducteur de 2^e classe, études d'irrigation ;

Fontan (H.-J.-M.-J.), conducteur de 3^e classe, études d'irrigation ;

Lambert (E.-M.), conducteur de 3^e classe, études d'irrigation ;

Muraz (P.-E.), commis principal de 2^e classe, études d'irrigation ;

Silvestre (A.), commis de 4^e classe, études d'irrigation ;

Dessagne (J.-E.), commis auxiliaire de 4^e classe, études d'irrigation.

[Nomination]

(*L'Avenir du Tonkin*, 19 décembre 1902)

M. [Ernest-Adolphe] Marquette, ingénieur de 3^e classe, chargé du service de l'hydraulique agricole de l'Annam, fera l'interim des 1^{er} et 2^e arrondissements de la 2^e circonscription du service ordinaire, avec résidence à Hué, à compter de la reprise de services de M. Picarouge.

TOURANE
(*L'Avenir du Tonkin*, 27 août 1911)

On nous écrit :

Disette en perspective. — La misère augmente dans la plupart des villages de l'Annam central ; par suite de la persistance de la chaleur excessive et de la sécheresse, les produits de la terre manquent ou manqueront en bien des endroits, faute d'eau.

Les indigènes, victimes de l'imprévoyance de l'Administration, déplorent le retard apporté depuis tant d'années à l'établissement du régime des irrigations. On en parle beaucoup dans les sphères officielles. Les travaux figurent au programme des améliorations promises, mais rien n'est encore commencé sous ce rapport. La détresse est grande dans l'Annam central.

L'autre jour, au col de Daila (?), un jeune berger indigène gardait des bœufs ; l'un de ces animaux s'écarta sous les arbres de la forêt. Des voleurs s'en emparèrent, tuèrent la bête, la dépoillèrent rapidement de la peau et emportèrent la viande dans les villages voisins pour apaiser leur faim.

De divers points, on signale que les prochaines récoltes sont brûlées par le soleil, l'eau manque.

Travaux publics
(*L'Avenir du Tonkin*, 8 mars 1914)

Les fonctionnaires ci-après désignés, rentrant de congé, sont attelés comme suit, à compter du jour de leur arrivée dans la colonie :

.....
2° Au service des études définitives d'hydraulique agricole (en résidence à Thanh-Hoa). — M. Serres, surveillant principal de 2^e classe.

ADMINISTRATION DES TRAVAUX PUBLICS DE L'INDOCHINE
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1915, p. 42)

SERVICE D'ÉTUDES D'HYDRAULIQUE AGRICOLE
MM. PEYTAVIN (Édouard), ingénieur auxiliaire de 2^e classe, chargé du service à Thanh-hoa ;
Lecœur (Lucien), conducteur principal Thanh-hoa ;
Rendu (Henri), commis principal à Thanh-hoa.
Serres (Marie), surveillant à Thanh-hoa ;
Casalta (Henry), agent temporaire à Thanh-hoa ;
Pretceille (Pierre), agent temporaire à Thanh-hoa.

REMERCIEMENTS ET MESSE (Gardanne)
(*Le Petit Marseillais*, 29 octobre 1916)

M^{me} veuve Édouard Peytavin ; M^{me} Germaine Peytavin ; M. Jean Peytavin ; M^{me} veuve Jean Peytavin ; M. et M^{me} Joseph Suzanne ; les familles Peytavin, Diet, Nicolas, Suzanne, Brun, Corneille, Lagnel, Négrel, Duhamel, Bourrely, Bremond, Evesque remercient leurs parents, amis et connaissances des marques de sympathies reçues à l'occasion du décès de

M. Édouard PEYTAVIN,
ingénieur des ponts et chaussées,
chef du service des irrigations du Thanh-Hoa (Nord-Annam),

leur époux, père, fils, beau-fils, neveu et cousin, décédé à Marseille, à l'âge de 43 ans, muni des sacrements de l'Église.

Les obsèques ont eu lieu à Saint-Jean-de-Bleymard (Lozère). La messe de sortie de deuil sera célébrée le mardi 31 octobre, en l'église paroissiale de Gardanne. à 9 heures 15.

Paul Joseph Deplanque
(Bapaume, Pas-de-Calais, 4 août 1880-Châtellerault, 2 janvier 1968)

Marié le 9 juin 1921, à Paris XIV^e, avec Yvonne Lamarche. Deux enfants.

Élève de l'École nationale des Ponts et chaussées (1902).

Conducteur de 2^e classe des Travaux publics de l'Indochine (6 novembre 1906), attaché à la résidence de Kandal, puis à l'assainissement de Phnom-Penh.

Muté au Tonkin (1915) et en Annam (1920) : aux irrigations du Thanh-Hoa.

Retraité en 1934.

Conseiller municipal Front populaire de Châtellerault (1935).

Démis par le préfet de la Vienne pour ralliement à la droite (1938).

[Dénoncé par Vichy comme franc-maçon.](#)

SERVICE DES IRRIGATIONS DU THANH-HOA

(Annuaire général de l'Indochine française, 1920, p. 36-37)

C.A. : cadre auxiliaire.

C.M. : cadre métropolitain.

C.P. : cadre permanent.

C.T. : cadre temporaire.

M. DEPLANQUE (Paul), ingénieur de 2^e classe (C. P.), chef de service à Hanoï.

BUREAU DE L'INGÉNIUR

M. Menin (Félix), sous-ingénieur de 1^{re} classe des Ponts et Chaussées (Études et projets) à Hanoï.

1^{re} SUBDIVISION

MM. Jau (Jean), sous-ingénieur principal des Ponts et Chaussées, chef de subdivision à Baithuong ;

Fauré (Jean), agent secondaire (C. T.) (Études) à Hai-trach ;

MM. Giboin (Joseph), agent secondaire (C. T.) (Études) à Bai-thuong ;

Belibassis, agent journalier, surveillant à Mue-son.

2^e SUBDIVISION

MM. Tissot (Armand), sous-ingénieur de 3^e classe (C. P.), chef de subdivision à Thanh-hoa ;

Lefevre, agent journalier (Études) à Lu-khanh ;

Walther, agent temporaire, surveillant à Hau-hiên ;

Constantis, agent journalier, surveillant à Thanh-hoa ;

Schirard, agent journalier, surveillant à Triêu-xa ;

Poirson, agent journalier, surveillant à Hâuhiên.

3^e SUBDIVISION

MM. Feutrier conducteur de travaux (C. T.), chef de subdivision à Luong-thôn ;
Pélissier, agent journalier, surveillant à Nghiêñ-thôn ;
de Monthiers, agent journalier, surveillant à My-hao ;
Oriarios, agent journalier, surveillant à Taolâm ;
Bonard, agent journalier, surveillant à Phuong-khê ;
Van Leemput, agent journalier, surveillant à Yên-thai,

4^e SUBDIVISION

MM. Feutrier, conducteur de travaux (C. T.), chef de subdivision à Luong-thôn ;
Proust, agent journalier, surveillant à Ngocam ;
Goudereau, agent journalier, surveillant à Sinh-thôn,

5^e SUBDIVISION

MM. Schneider (Louis), surveillant principal de 1^{re} classe (C. A.), chef de subdivision à Phu-tho ;
Bissinger, agent journalier, surveillant à Quan-kinh ;
Constantin, agent journalier, surveillant à Ban-thach ;
Trani, agent journalier, surveillant à Hungthôn ;
Boué, agent journalier, surveillant à Phu-tho ;
Chabot, agent journalier, surveillant à Phuthuong.

1^{re} BRIGADE

M. Polguère, agent secondaire (C. T.), chef de la brigade à Thanh-hoa.

2^e BRIGADE.

M. Rendu, agent secondaire (C. T.), chef de la brigade à Thanh-hoa.

3^e BRIGADE

MM. Phily, agent secondaire (C. T.), chef de la brigade à Ngoc-am ;
Speck, agent journalier, surveillant à Hô-thôn.

Secours et subventions

(*Bulletin administratif de l'Annam*, 15 avril 1921, p. 349)

Par arrêté du Gouverneur Général p. i, de l'Indochine en date du 21 mars 1921
Des secours de quarante-deux et trente piastres sont alloués respectivement à
MM. Dô-khac-Toan et Trân-thanh-Công, agents techniques de 3^e et 4^e classes des
Travaux publics, pour les dédommager de la perte d'effets qu'ils ont subie lors de
l'incendie du campement principal de la mission d'études d'irrigation du Phu-yên,
survenu dans la nuit du 26 au 27 août 1920.

Cette dépense est imputable sur les crédits du chapitre 13 « dépenses imprévues »
article 1^{er} du Budget général de l'Indochine pour l'exercice 1921.

21 mars 1921

(*Bulletin administratif de l'Annam*, 15 avril 1921, p. 379-380)

Une indemnité de quatre cent dix piastres (410 \$ 00) est allouée à M. Louis Norday,
sous-ingénieur des Travaux publics, chef de la mission d'études d'irrigation du Phu-Yên,

pour le dédommager de la perte de ces effets subie lors de l'incendie du campement principal de ladite mission survenu dans la nuit du 26 au 27 août 1920.

Cette dépense est imputable sur les crédits du chapitre 13 « Dépenses imprévues » art. 1^{er} du Budget général de l'Indochine pour l'exercice 1921.

Affectations

(*Bulletin administratif de l'Annam*, octobre 1921, p. 947-949)

Par arrêté du résident supérieur en Annam en date du 24 septembre 1921.
Sont prononcées les affectations suivantes :

M. Deplanque, ingénieur principal de 4^e classe affecté à la circonscription territoriale de l'Annam par arrêté du 7 juillet 1921, est chargé des fonctions de chef du service des irrigations du Centre-Annam. Les effets de cette désignation remonteront au 13 juillet 1921.

M. Simon, adjoint technique principal hors classe, de retour de congé, est affecté au Service des irrigations du Centre-Annam, avec résidence à Hué.

M. Winter, ingénieur adjoint contractuel à 9.000 fr., nouvellement mis à la disposition de la circonscription territoriale de l'Annam, est affecté au Service des irrigations, du Centre-Annam, avec résidence à Hué.

M. Mutschier, Surveillant principal de 2^e classe, nouvellement mis à la disposition de la circonscription territoriale de l'Annam, est affecté au Service des irrigations du Centre-Annam, avec résidence à Hué.

M. Enjolras¹, ingénieur adjoint de 3^e classe, nouvellement mis à la disposition de la circonscription territoriale de l'Annam, est affecté au Service des Irrigations du Centre-Annam avec résidence à Hué.

M. Cros, ingénieur adjoint contractuel à 7.000 fr., nouvellement mis à la disposition de la circonscription territoriale de l'Annam, est affecté au Service des irrigations du Centre-Annam, avec résidence à Hué.

11 mai 1922

(*Bulletin administratif de l'Annam*, 1922, p. 725)

Placement en Résidence

M. Enjolras, ingénieur adjoint de 3^e classe en service à Hué (études d'irrigation du Thuathién) est placé en résidence à Tourane (études d'irrigation du Quang-Nam).

M. Enjolras, marié avec famille à la Colonie, recevra l'indemnité de changement de résidence de 120 \$ 00.

Mutations

23 juin 1922

(*Bulletin administratif de l'Annam*, 1922, p. 897)

Sont prononcées les mutations suivantes :

¹ Florentin Enjolras : né le 12 mai 1895 à Polignac, canton du Puy (Haute-Loire). Commis des ponts et chaussées affecté en Indochine le 1^{er} août 1914.

MM. Winter, Cros, Morel ², ingénieurs adjoints contractuels, et Corsaut, ingénieur adjoint stagiaire, en service à Hué sont placés en résidence à Quang-Nam.

(Etudes d'irrigations du Quang-Nam),

MM. Winter, Cros et Corsaut, mariés avec famille à la colonie, recevront chacun l'indemnité de changement de résidence de 120 \$ 00

M. Morel, célibataire 80 \$ 00

Cette dépense sera imputée sur le Budget général, chapitre 42 article 15.

23 décembre 1922

(*Bulletin administratif de l'Annam*, 1922, p. 1587)

M. Enjolras, ingénieur adjoint de 3^e classe en service à Quang-Nam (Etudes d'irrigation du Quang-Nam) est placé en résidence à Quang-Ngai (Etude d'irrigation du Quang-nrai).

M. Enjolras, marié avec famille à la Colonie, recevra l'indemnité de changement de résidence de 120 p. 00.

(*L'Avenir du Tonkin*, 25 avril 1923)

M. Robert de Beauchamp ³, ingénieur principal de 2^e classe des Travaux publics, chef du Service des études et des irrigations du Thanh-hoa, est chargé, en plus de ses fonctions actuelles, d'assurer au départ et pendant l'absence de M. Auphelle, ingénieur principal de 4^e classe des Travaux publics, les fonctions de chef du service de l'hydraulique agricole du Tonkin.

La Vie indochinoise

(*Les Annales coloniales*, 14 juin 1923, p. 2, col. 5)

— Le réseau d'irrigation de Thanh-Hoa que l'on achève, doit être alimenté par une prise d'eau sur le Long-Chu, en face de Bai-Thuong. Les travaux, considérables et évalués à 1.620.000 piastres, sont confiés à la [Société des Ateliers maritimes](#) de Haïphong.

20 juin 1923

(*Bulletin administratif de l'Annam*, 1923, p. 753)

Un passage de retour de Tourane à Lille, au compte du Budget général, est accordé à M. Morel, ex-agent contractuel des Travaux Publics.

² Pierre Maurice Morel : futur administrateur délégué de la Société coloniale d'entreprises à Tourane et Nhatrang. Voir encadré.

³ Robert de Beauchamp (*Martin Félix François René*)(Saint-Palais, Basses-Pyrénées, 11 nov. 1892-Paris VII^e, 15 janvier 1954) : polytechnicien, détaché en Indochine (1920-1928), notamment aux irrigations du Thanh-hoa : l'un des pères du barrage de Bai-Thuong. Chevalier de la Légion d'honneur en 1930 : directeur des travaux maritimes à Cherbourg. Chargé du service ordinaire des Deux-Sèvres (1941). Officier de la Légion d'honneur (1949) : chargé de la 6^e inspection générale.

M. Morel, classé à la 2^e catégorie, voyagera en 1^{re} classe.
Art. 2. — Une indemnité de licenciement égale à deux mois de solde est allouée à M. Morel.

(*L'Avenir du Tonkin*, 21 juillet 1923)

Pour honorer la mémoire des ingénieurs Desbos et Peytavin. — Afin d'honorer la mémoire de deux Ingénieurs des Travaux publics qui prient une part importante aux grands travaux d'hydraulique agricole et qui, tous deux, succombèrent à la tâche, M. le gouverneur général Baudoin vient de signer deux arrêtés donnant les appellations :

1° — de canal Desbos au canal principal du réseau des irrigations du Song-Cau ;
2° — de canal Peytavin au canal principal des irrigations de Thanh-Hoa (réseau de song-Cha).

Cette décision de M. le gouverneur général sera bien accueillie de tous les anciens qui ont connu Desbos et Peytavin, deux ingénieurs dont s'honore grandement le corps des Travaux publics, et qui ont conservé un fidèle souvenir des disparus.

15 septembre 1923
(*Bulletin administratif de l'Annam*, 1923, p. 1105-1106)

M. Desmarets, ingénieur adjoint stagiaire précédemment en service à Quang-Nam (études d'irrigation) est affecté au bureau technique à Hué avec résidence à Hué.

M. Abgrall, ingénieur adjoint stagiaire, précédemment en service à Quang-Ngai (études d'irrigation) est affecté aux études d'irrigation de la province de Quangtri avec résidence à Quangtri.

M. Desmarets et Abgrall, célibataires, recevront chacun l'indemnité de changement de résidence de 80 \$ prévue par l'article 17 de l'arrêté du 24 mars 1919.

31 octobre 1923
(*Bulletin administratif de l'Annam*, 1^{er} novembre 1923, p. 1357)

M. Jourdain, ingénieur adjoint précédemment en service à Hué (études d'irrigation du Thuathien), est affecté aux études des canaux d'irrigation dérivés du Sông Thu-Bôn avec résidence à Thu-Bôn province de Quang-Nam.

M. Jourdain, célibataire, recevra l'indemnité de changement de résidence de 80 p.00.

(*L'Avenir du Tonkin*, 17 mars 1924)

Travaux publics. — M. Auphelle, ingénieur principal de 4^e classe des Travaux publics, chef de Service de l'Hydraulique agricole du Tonkin, est chargé, en plus de ses fonctions actuelles, d'assurer, au départ et pendant l'absence de M. de Beauchamp, ingénieur principal de 2^e classe des Travaux publics, les fonctions de chef du service des Études et des irrigations du Thanh-hoa.

24 avril 1924

(*Bulletin administratif de l'Annam*, avril 1924, p. 545)

Sont prononcées les mutations et les affectations suivantes :

M. Giraud, ingénieur contractuel, est affecté à l'arrondissement des irrigations du Centre-Annam en remplacement de M. Enjolras, appelé à d'autre affectation.

M. Enjolras, ingénieur-adjoint de 2^e classe, actuellement en service à l'arrondissement des irrigations du Centre-Annam, est affecté comme chef de la subdivision de Quang-ngai en remplacement de M. Guihot, en instance de départ en congé de convalescence.

ARRONDISSEMENT D'HYDRAULIQUE DU CENTRE-ANNAM

(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1925, p. 46)

MM. Deplanque (Paul), ingénieur principal de 3^e classe (C.-P.), chef d'arrondissement à Huê ;

Nordey (Louis)⁴, ingénieur hors classe (C P.). (Bureau technique) à Huê ;

Giraud (Fernand), ingénieur contractuel (C.T.), (Bureau technique) à Huê ;

Candau (Joseph), ingénieur adjoint de 3^e classe (C.P.), (Bureau technique) à Huê ;

Bertin (Georges), ingénieur adjoint de 2^e classe (C.P.), (Bureau technique à Huê) ;,,

Saussereau (Louis), adjoint technique principal hors classe (C.P.), (Comptabilité) à Huê ;

Garcin (Léopold), adjoint technique de 2^e classe (C. P.), (Comptabilité) à Huê.

Réseau de Quang-tri

M. Abgrall (Louis), ingénieur adjoint de 3^e classe (C. P.) (études) à Huê.

Réseau de Quang-ngai.

MM. Cros (Robert), ingénieur adjoint de 3^e classe (C. P.), (études Song-tra-khuc) à Quang-ngai ;

Laurent (Roger), adjoint technique de 2^e classe (C. P.), (Bureau technique) à Huê ;

Parent (Pierre), adjoint technique de 2^e classe (C. P.), (Bureau technique) à Huê.

ARRONDISSEMENT D'HYDRAULIQUE DU SUD-ANNAM

MM. Robert de Beauchamp (Martin), ingénieur principal de 2^e classe (C. M.), chef d'arrondissement à Tuy-hoa ;

Faucheux (André), ingénieur adjoint de 3^e classe (C. P.), (bureau technique) à Tuy-hoa ;

Tarault (Alexis), commis principal de classe exceptionnelle (C. P.) (comptabilité) à Tuy-hoa ;

Jourdain (André), ingénieur de 3^e classe (C. P.), chef de subdivision à Dong-cam ;

Discazaux (Albert), ingénieur adjoint de 3^e classe (C. M.), adjoint au chef de subdivision à Dong-cam ;

Antoniotti (Simon), ingénieur adjoint de 3^e classe (C. M.), chef de subdivision à Phu-yen ;

Crocquet (Georges), ingénieur adjoint de 2^e classe (C. M.), chef de subdivision à Thinh-nhiep ;

Desmarests (Raoul), ingénieur adjoint stagiaire (C. P.), chef de subdivision à Thach-Thanh ;

⁴ Louis Nordey : né à Saint-Eprit, Martinique, le 14 avril 1876. Entré dans les Travaux publics de l'Indochine le 23 mars 1901. Retraité du 12 avril 1935. Chevalier de la Légion d'honneur (*JORF*, 4 avril 1938).

Machefaux (Paul), ingénieur adjoint de 3^e classe (C. P.), chef de subdivision à Phu-thu ;
Aiguilhon (Jean), agent journalier, surveillant du barrage song Darang.

18 mars 1925
(*Bulletin administratif de l'Annam*, mars 1925)

Sont prononcées les mutations suivantes :

M. Cohen Scali et M. Dumergue, surveillants principaux hors classe, rentrés de congé, sont affectés au 2^e arrondissement d'hydraulique agricole à Tuy-Hoâ.

La résidence de MM. Cohen Scali et Dumergue sera fixée par l'Ingénieur en chef de la circonscription territoriale.

(*L'Avenir du Tonkin*, 21 août 1925)

Indemnité. — L'indemnité journalière prévue à l'article 5 de l'arrêté du 25 février 1915, modifié par celui du 24 juillet 1924, est allouée à :

MM. Machefaux (Paul), ingénieur-adjoint de 3^e classe, adjoint au chef de la 1^{re} subdivision de l'Hydraulique Agricole à Tuy-Hoâ ; Aiguilhon (Jean), agent contractuel, chargé de la surveillance des travaux de la 1^{re} subdivision de l'Hydraulique agricole à Tuy-Hoâ.

Le montant de cette indemnité sera imputé sur le budget supportant la solde des intéressés.

(*L'Avenir du Tonkin*, 16 septembre 1925)

Indemnité. — Est rapportée la décision du 23 juillet 1923 allouant l'indemnité de campagne à MM. Machefaux et Aiguilhon.

L'indemnité journalière prévue à l'article 5 de l'arrêté du 25 février 1915, modifié par celui du 24 juillet 1924, est allouée à :

MM. Machefaux (Paul), ingénieur adjoint de 3^e classe, adjoint au chef de la 1^{re} subdivision de l'Hydraulique agricole à Tuy-hoa, pour compter du 1^{er} janvier 1923.

Aiguilhon, surveillant contractuel de la surveillance des travaux de la 1^{re} subdivision de l'Hydraulique agricole à Tuy-hoa, pour compter du 1^{er} janvier 1923.

Jacob, surveillant de 4^e classe, chargé de la surveillance des travaux de la 4^e subdivision de l'Hydraulique agricole à Tuy-hoa pour compter du 7 août 1923, date de leur prise de service au 2^e arrondissement d'Hydraulique agricole à Tuy-hoa.

Le montant de cette indemnité sera imputé sur le budget supportant la solde des intéressés.

ADMINISTRATION DES TRAVAUX PUBLICS
CIRCONSCRIPTION TERRITORIALE DU TONKIN

SERVICE HYDRAULIQUE
(*Annuaire administratif de l'Indochine*, 1926, p. 44)

MM. Auphelle (Auguste), ingénieur principal de 3^e classe (C. P.), chef de service à Hanoi ;

Lefèvre (Charles)⁵, agent contractuel (C T.), (irrigations du Thanh-hoa) à Thanh-hoa ; Bonard (Eugène), surveillant de 2^e classe (C. P.), (irrigations du Thanhhoa) à Thanhhoa ; Bissinger (Albert), agent journalier (irrigations Thanhoa) à Thanhoa ; Schirard (Louis), agent journalier (irrigations Thanhoa) à Thanhoa ;

[Inauguration du barrage de Baï-thuong \(janvier 1926\)](#)

8 septembre 1926

(*Bulletin administratif de l'Annam*, 1^{er} septembre 1926, p. 915)

M. Guinot, adjoint technique principal de 4^e classe des Ponts et Chaussées, nouvellement affecté à la circonscription territoriale de l'Annam, est affecté au 3^e arrondissement d'Hydraulique Agricole pour être employé aux études d'irrigation de la province de Hatinh avec résidence à Ha-Tinh.

[Société d'irrigations au Quang-Nam \(octobre 1926\)](#)

25 juin 1927

(*Bulletin administratif de l'Annam*, juillet 1927)

M. Guihot⁶, adjoint technique principal de 2^e classe, est désigné comme chef de bureau du 3^e arrondissement d'Hydraulique agricole à Hué, à compter du 5 mai 1927.

M. Guihot aura droit à l'indemnité de fonction annuelle de 300 piastres prévue par les arrêtés des 13 février 1916 et 8 avril 1925.

ANNAM

HUÉ

(*L'Avenir du Tonkin*, 29 mars 1928)

Ceux qui nous quittent. — M. Robert de Beauchamp, ingénieur en chef du service des irrigations, Madame et les enfants nous quittèrent mercredi soir, rentrant en France par le *Porthos*. M. l'ingénieur Deplanque remplace M. de Beauchamp, comme chef de ce service.

⁵ Charles Lefèvre : né le 23 nov. 1878, décédé en 1928 à Hanoï (ci-dessous).

⁶ Camille Jean Alexandre Guihot : né le 28 avril 1892, entré dans les Travaux publics de l'Indochine le 16 novembre 1913, chargé dans les années 1930 de la subdivision maritime de Quinhon, dénoncé par Vichy comme franc-maçon (*JOEF*, 17 août 1941).

AUTORISATION DE CONSTRUCTION D'UN BARRAGE SUR LE SUOI-NHOM ACCORDÉE À RICHARD GUIDON-LAVALLÉE

10 octobre 1928
(*Bulletin administratif de l'Annam*, 1^{er} octobre 1928, p. 1233)

L'indemnité mensuelle de motocyclette de vingt piastres (20 \$ 00) prévue à l'arrêté du 25 février 1915, est allouée à compter du 1^{er} octobre 1928 à M. Gaches⁷, ingénieur adjoint des Travaux publics de l'État de 1^{re} classe, désigne comme chef de subdivision des Travaux du barrage de la passe de Thuan-An.

Cette indemnité sera imputée sur les fonds du Budget général « Chapitre Transports ».

TONKIN
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 novembre 1928)

M. Lefèvre, agent contractuel des Travaux publics, chargé d'achever le réseau d'irrigation du Thanh-Hoa, s'est tué à Hanoï, à la suite d'accusations portées contre lui par l'ingénieur chef du service des irrigations en Annam.

Cet ingénieur aurait reproché à M. Lefèvre d'avoir fait fortune au détriment de l'administration, et, en particulier, d'avoir fait payer par l'administration les réparations d'une voiture dont il se servait pour le service et pour laquelle il touchait une indemnité. M. Lefèvre se serait aussi alloué un coolie tram pour son ravitaillement.

Si les T. P. n'en avaient jamais vu d'autres ! mais hélas...

HUÉ
L'inauguration du barrage de Thuanan
(*L'Avenir du Tonkin*, 25 mars 1929)

Dimanche matin a eu lieu, sous la présidence du résident supérieur, M. Le Fol, la pose de la première pierre du barrage de Thuanan, destiné à arrêter les eaux salées et à améliorer les conditions de la culture de 30 000 hectares de rizières dans la province du Thua-Thiên. Le Régent, des notabilités françaises et indigènes assistaient à la cérémonie.

Dans une allocution, M. Nguyen thanh-Hung, directeur de la « Société des Travaux du Centre-Annam », a dit combien grande était sa satisfaction de voir confier à une entreprise indigène les travaux préliminaires d'un ouvrage d'art aussi important ; il fit l'éloge des bienfaits de la paix française et proclama qu'aucune œuvre durable ne pouvait être réalisée en ce pays sans le concours loyal du génie français et du labeur annamite.

⁷ Pierre-Paul-David Gaches (Viane, Tarn, 28 avril 1891-Bordeaux, 21 mars 1940) : ingénieur des Travaux publics de l'Annam (1922-1933), chevalier de la Légion d'honneur (*JORF*, 2 juillet 1918).

Dans sa réponse, le résident supérieur, M. Le Fol, a dit qu'il avait tenu à consacrer par sa présence le début des travaux d'un barrage qui, à leur terminaison, apporteront dans la province du Thua-Thiên, aux environs immédiats de la Capitale, une nouvelle et importante source de richesse ; M. Le Fol insista sur l'impérieuse nécessité d'une union étroite franco-annamite, seule susceptible d'assurer l'avenir dans la paix et la prospérité du pays d'Annam.

SOCIÉTÉS NOUVELLES
Société d'Irrigations au Phuc-Lôc
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 2 juin 1929)

Société au capital de 10.000 \$, en formation sous la forme de société anonyme française, en vue de travaux d'irrigation de rizières dans la province de Quang-Nam ; siège social au village de Diêm Son, phu de Diên-Bang.

Grands travaux dans le Sud-Annam
(*Les Annales coloniales*, 9 juillet 1929)

Le song Darang mesure à Tuyhoa près de 8 kilomètres de largeur. Son débit, en temps de crue, atteint 15.000 mètres cubes à la seconde. Avant la construction des ponts, la traversée du fleuve se faisait en bac. En temps de crue, cette traversée présentait de réels dangers en raison de la violence du courant.

En période de basses eaux, le passage exigeait parfois plusieurs heures en raison de l'insuffisance des fonds. Aujourd'hui, on franchit le song Darang sur deux ponts en béton armé.

Le plus important, construit sur le bras principal, mesure 1.078 mètres de longueur. Un deuxième de 166 mètres de longueur est construit sur le petit bras rive gauche.

Afin de réduire la traversée du bras en utilisant la partie du pont déjà terminée, on a construit une passerelle provisoire accessible aux voitures et aux camions automobiles.

La construction de l'ouvrage a duré deux ans : les travaux ont été terminés le 20 avril 1929.

D'autre part, [le grand barrage du Song Darang, destiné à permettre la fertilisation des plaines voisines par irrigation, est également terminé](#). C'est un ouvrage très important, un chef-d'œuvre de technique.

NHATRANG
(*L'Avenir du Tonkin*, 25 septembre 1929)

Au barrage du Song Darang — L'après-midi de dimanche, M. le gouverneur général, accompagné du résident de Song Gau et de l'ingénieur en chef de Fargue, visita le barrage du Song Darang et les canaux dont la mise à l'eau l'année prochaine permettra d'irriguer 20.000 hectares. M. le gouverneur général félicite l'ingénieur de Fargue qui assure l'exécution de ces travaux depuis 4 ans ainsi que le personnel des Travaux publics.

16 novembre 1931
(*Bulletin administratif de l'Annam*, 1931, p. 1695)

M. Enjolras, ingénieur des T. P. E. de 3^e classe, rentrant de congé, est affecté à la subdivision d'irrigation de Hatinh du 3^e arrondissement d'Hydraulique agricole. Sa résidence sera fixée par décision de M. l'ingénieur en chef des Travaux publics.

M. Y. Châtel, résident supérieur au Laos
(*L'Avenir du Tonkin*, 21 novembre 1931)

M. Yves-Charles Châtel est né le 25 mars 1885 dans cette Bretagne à l'aspect rude et peu accueillante mais au cœur si chaud.

Après de solides études faites dans cette bonne ville de Rennes, M. Châtel entre à l'École coloniale.

Nommé élève administrateur le 25 janvier 1902, nous le retrouvons en 1910-11 dans le Thanh-hoa comme adjoint à M. Pasquier, alors administrateur-résident de cette belle province.

Appelé à Hué par M. Charles, résident supérieur de l'Annam, pour être son chef de cabinet, il y fut chargé plus spécialement des relations avec la Cour impériale.

Survint la Grande Guerre et notre jeune administrateur ne pensa plus qu'à rejoindre le front français ; malgré une dysenterie tenace et dont il était incomplètement guéri, M. Châtel parvint enfin à s'engager.

Évacué plusieurs fois et obligé même de se soigner sur le front, M. Châtel fit bravement son devoir et termina la campagne comme lieutenant dans l'infanterie coloniale.

Nombreux sont ceux qui le connurent au front et qui gardèrent de ses relations si amicales et de son bon garçonnisme des souvenirs chers.

Démobilisé envoyé en Indochine, il devint directeur du cabinet du gouverneur général Maurice Long, et ce fut dans le deuxième voyage de retour à la colonie que M. Long, très fatigué déjà à son départ de France, succomba à Colombo le 15 janvier 1923.

M. Châtel se chargea de toutes les démarches et fut d'un grand secours à la malheureuse veuve éplorée pour ramener le corps de son ancien chef en France.

En 1925, la province du Nghe-An étant vacante, il fut nommé administrateur ; la province passait pour difficile à gérer à cause de l'esprit subversif de ses habitants, il y réussit entièrement et laissa à son départ des regrets unanimes.

À sa rentrée en France, il fut affecté à l'Agence économique et, peu après, fut chargé de cours à l'École coloniale.

La croix de la Légion d'honneur était déjà venue récompenser de tels efforts.

Il y a quelques mois enfin, il fut nommé résident supérieur au Laos en remplacement de M. Bosc, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite.

Le rappel de M. Le Fol laissa vacante la résidence supérieure de l'Annam, qui fut confiée à M. Châtel.

La place était peu enviable.

On le vit, peu de jours après son arrivée à Hué, entreprendre dans les provinces du Nord de l'Annam une tournée d'étude. Accompagné du président du Conseil du Comat, S. E. Ng. huu Bai, il parcourut les différentes provinces sous une chaleur torride, il arrivait dans ce costume sportif si à la mode désormais et il faut le reconnaître si pratique par bien ces fortes chaleurs, culotte courte, bas cycliste et veste kaki pour les traditionnelles présentations des fonctionnaires, colons et commerçants...

Intelligence remarquable, possédant comme tout bon Breton qui se respecte un gros entêtement, esprit souple et délié se penchant avec intérêt sur tous les problèmes

concernant l'Annam, dont il avait acquis pendant ses différents séjours une connaissance approfondie, M. Châtel demanda aussitôt les moyens nécessaires pour reprendre la situation en main.

[Nos fins connaisseurs de l'âme annamite à l'œuvre :
tout se réduirait à une politique du ventre...]

Il comprit vite que la propagande bolcheviste serait sans résultats appréciables s'il était possible d'améliorer les conditions matériels des travailleurs de la terre, se rendant bien compte que le tout se réduisait en somme à une politique du « ventre » !...

On entreprit aussitôt dans les provinces troublées des grands travaux de digues et d'irrigation qui, tout en donnant du travail à des milliers de miséreux, apportera le bien-être dans ces coins désolés.

TUY-HOA
(*L'Avenir du Tonkin*, 8 septembre 1932)

Inauguration du réseau d'irrigation de Tuy-Hoa — Se rendant à Hué pour les fêtes données à l'occasion du retour de l'empereur Bao-Dai, le gouverneur général Pasquier a inauguré, le 7 septembre, le nouveau réseau d'irrigation créé dans la région de Tuy-Hoa, dans le Sud-Annam. Entouré de diverses personnalités, le gouverneur général a rappelé l'importance des travaux entrepris pour retenir, par un important barrage les eaux du sông Daran et distribuer ces eaux suivant un réseau s'étendant sur 191 kilomètres d'artères principales et 300 kilomètres d'artéries. Ainsi, grâce à ces travaux seront mis en valeur plus de 19.000 hectares de riches rizières, là où s'étendait autrefois un vaste et aride désert. Magnifiant l'œuvre française accomplie à cet égard en Indochine, le gouverneur général a insisté toutefois sur le fait que « l'outillage d'un pays ne doit pas être disproportionné à l'effort de progrès qu'il peut accomplir, ni supérieur à sa richesse réelle ou latente », c'est-à-dire « qu'il ne faut plus considérer les grands travaux en eux-mêmes mais surtout dans leurs moyen d'améliorer la vie locale du pays » : tel fera le véritable moyen, « en faisant participer la population à nos efforts, de gagner la gratitude de nos administrés. »

Puis, élévant le ton de son allocution et analysant les principes directeurs futurs de la politique française des Travaux publics en Indochine, le gouverneur général a tenu, en outre, à insister une fois de plus sur la nécessité, pour notre organisation, « de ne pas simplement se juxtaposer et vivre d'une vie parallèle à la vie de la société indigène qui en supporte en grande partie le poids et les frais. Il ne faut pas vouloir améliorer selon nos conceptions. Pour réussir, il faut accorder celles-ci à l'âme du pays. Seules et isolées nos formules, même sanctionnées par la science, ne contiennent pas toute la vérité. Il faut les adapter. Avant de créer des besoins nouveaux, satisfaisons ceux que portent en elles les populations.

« De cette compréhension naîtra un état de choses qui élèvera, peu à peu, le plan de vie sociale des indigènes, le rapprochera de nous en le modernisant, et nous aurons accompli ainsi sans heurt révolution nécessaire. »

Au cours de l'inauguration des travaux d'irrigation de la plaine de Tuy-Hoà, le gouverneur général Pasquier a décidé de donner le nom de Bao-Dai au barrage du sông Daran.

(D'après le discours de M. le résident supérieur Châtel
au Conseil des Intérêts Economiques)
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 6 novembre 1932)

Si les conditions de la vie financière de l'Annam ont été au cours de l'année écoulée particulièrement sévères, il ne faut pas en conclure cependant que le pays a vécu dans une absolue torpeur et que tout développement de son outillage économique a été momentanément arrêté. Bien au contraire, cette période aura été particulièrement fertile en résultats heureux, le budget d'emprunt ayant permis de conduire avec une grande activité d'importants travaux d'hydraulique agricole et de Chemin de fer.

Pour l'hydraulique agricole, les crédits affectés à l'Annam s'élèvent à 25 440.000\$ se décomposant ainsi :

Travaux neufs	21.600.000 \$
Achèvements	3.840.000 \$

Grâce, aux études entreprises dès avant l'élaboration de la loi d'emprunt par le service des Travaux publics, les projets ont pu être dressés assez rapidement pour permettre de travailler activement et de mettre en circulation des sommes d'argent qui, dans les régions où sont effectués les travaux, ont-atténué très sensiblement les effets de la crise sur la population indigène.

Je mentionnerai tout d'abord le réseau de Quang-Nam-Nord, intéressant 16.000 hectares et pour lequel est prévue une dépense de 550.000\$, La totalité des travaux est actuellement adjugée et tous les lots sont achevés ou en voie d'achèvement. Le seul ouvrage important, à savoir le barrage automatique sur le Song-Yên, sera vraisemblablement achevé en fin 1933, terminant ainsi l'exécution de ce réseau. Les dépenses faites s'élèveront à la fin de l'année à 331.000\$.

Le réseau de Vinh-Sud intéressant 16.000 .hectares et devant coûter 1.600.000 \$, a été commencé en 1931, et l'exécution de travaux avant même le complet achèvement des études a contribué à l'apaisement politique dans cette région, en fournissant du travail et des ressources à la population nécessiteuse.

Il a été dépensé pour 1931 et 1932 : 593.000\$ consacrées uniquement aux terrassements, les ouvrages d'art n'étant pas encore commencés. C'est assez dire que les sommes dépensées ont été directement profitables à la population.

Toujours dans la province de Vinh, un réseau Nord de 45.000 hectares pour lequel est prévue une dépense de 6.000.000 de piastres a été approuvé par décret le 10 avril 1932. Mais, là encore, sans attendre l'approbation l'administration a fait commencer en 1931 les travaux pour venir en aide à la population et en 1931 et 1932 il aura été dépensé plus de 1.000.000 de piastres de terrassements.

Un autre réseau figure au programme d'emprunt et ayant été approuvé par le gouverneur général, pourra être commencé dès l'intervention du décret d'approbation définitive. C'est le réseau de Quang-ngai, intéressant toute la province, susceptible d'irriguer 40.000 hectares pour une dépense d'environ 6.500.000 \$.

Trois autres projets complètement étudiés ont été présentés par le service des Travaux publics à l'approbation, mais leur réalisation reste fonction du montant des sommes qui pourront ultérieurement être accordées sur les fonds d'emprunt ; ce sont les réseaux de:

Phan Rang : 7.400 ha 732.000 \$;

Quangtri : 15.000 ha : 1.000.000 \$;

Réseau du Song-Ma à Thanh-hoa : 37.000 hectares, 6.200.000 piastres.

Enfin trois autres réseaux sont en cours d'étude : deux pour Ha-tinh portant sur 57 000 hectares au total et un pour le Sud de la province de Quangnam portant sur 25.000 hectares.

Sur les réseaux anciens de Thanh-Hoa et de Tuy-hoa, il a été procédé à des travaux de parachèvement, et, d'autre part, on a poursuivi la fermeture de la passe de Thuan-an.

Ainsi, Messieurs, il est réconfortant de constater que, en dépit de la crise économique et financière, un effort aussi considérable a été poursuivi.

Et il faut noter, en outre, que certaines provinces encouragent la population à exécuter elle-même des travaux d'intérêt local, en lui fournissant les conseils techniques nécessaires et parfois les crédits de faible importance indispensables à la construction de petits ouvrages.

C'est ainsi que la province de Thanhhoa aura en 1931 dépensé pour les travaux de ce genre 61.000 \$ en nature et 16.000 en argent, pour 1932, 35.000 \$ en nature. Au total, ces travaux ont amélioré ou gagné 40.000 hectares. [...]

TOURANE
(*L'Avenir du Tonkin*, 1^{er} août 1933)

Hydraulique agricole. — M. Corberand ⁸, ingénieur, rentrant de congé et nouvellement affecté à la circonscription des Travaux publics de l'Annam, est désigné comme chef du 1^{er} arrondissement d'Hydraulique agricole à Tourane, en remplacement de M. Bumat, ingénieur principal décédé.

NORD-ANNAM
VINH
(*L'Avenir du Tonkin*, 9 septembre 1933)

Irrigation. — Est autorisée moyennant le prix global de trois mille trois cent cinquante-six piastres soixante-treize cents (3.356 p. 73), la prise de possession au profit du domaine colonial des terrains nécessaires aux travaux de construction des canaux de drainage, rive gauche et rive droite du canal principal (1^{er} lot). Irrigations en Annam — Réseau de Vinh-Nord, conformément aux indications des états annexés à l'original du présent arrêté.

La dépense sera supportée par le budget spécial de Grands Travaux et de Dépenses sanitaires, exercice 1933, chapitre XIX, article 5.

M. Moll, administrateur-adjoint au résident de France à Vinh, sera chargé, en qualité d'agent, d'assurer la remise aux ayants-droit des sommes qui leur sont dues.

THANH-HOA
(*L'Avenir du Tonkin*, 12 mars 1934)

⁸ Jacques Corberand (1899-1955) : polytechnicien, ingénieur des Travaux publics de l'Indochine, affecté successivement aux chemins de fer du Nord-Annam (1922), en Cochinchine (1925), au Cambodge (1930), à l'arrondissement d'Hydraulique agricole de Tourane (1933), au Tonkin (1937), puis chef des services techniques de la région Saïgon-Cholon (1942).

Travaux d'hydraulique agricole. — Le réseau du Sông Thu irrigue depuis 1926 50.000 hectares de terrains. Il a continué à donner d'excellents résultats. Les travaux complémentaires exécutés sur les fonds d'emprunt ont été achevés en 1933. Ils ont consisté en construction de bâtiments de service. À compter de 1931, il ne sera plus effectué aucune dépense sur le budget général ou spécial sur le réseau du Sông Thu, totalement achevé.

TUY-HOA

Travaux d'hydraulique. — Le réseau du Song Darang, entrepris en 1924, a commencé à fonctionner en 1931 sur une faible partie des 19.000 hectares intéressés. La mise en eau est aujourd'hui achevée, et le réseau fonctionne sur toute son étendue. Les cultivateurs indigènes ne sont pas encore familiarisés avec l'emploi de l'eau d'irrigation. Il faudra deux ou trois ans pour qu'ils tirent de celle-ci tout le parti utile. Des conférences leur sont faites périodiquement pour hâter leur éducation. D'importants travaux d'amélioration et de parachèvement ont été exécutés au cours de la dernière campagne : ils ont consisté principalement en renforcement des cavaliers, étanchements de fuites, ouvrages supplémentaires d'évacuation des pluies, ouvrage de chasse sur la rive droite. La mise au point définitive du réseau sera achevée en 1934.

VINH-NORD

Travaux. — (40.000 ha.). Les travaux commencés fin 1930 et poursuivis en 1931-1933 par petits lots pour donner du travail à la population miséreuse, sont continués par voie d'entreprise. De petits lots destinés à donner du travail aux tâcherons locaux importants, et d'un montant tel qu'ils puissent convenir aux entrepreneurs européens et indigènes, ont également été adjugés. Au total, la consistance des travaux en cours ou achevés est actuellement la suivante :

1° Barrage et ouvrage de tête : le projet est présenté. Un concours va être ouvert pour leur exécution. La déviation éclusée permettant aux bateaux de contourner le barrage est en partie adjugée.

2° Tête morte traversant à grande profondeur la plaine de Doluong : les travaux en cours depuis un an sont exécutés pour la moitié et se poursuivent sans incidents.

3° Tunnel donnant accès sur la plaine de Phu-diên : les travaux ont commencé et paraissent devoir être faciles.

4° Canal principal jusqu'au kilométré 16 : les terrassements et ouvrages d'art sont adjugés et en coûts d'exécution dans des conditions normales.

5° Canal principal entre les km. 16 et 51 (extrémité) : les terrassements sont exécutés. Il reste à les parachever et surtout à construire les ouvrages d'art. Ces travaux vont être entrepris sous peu.

6° Artère n° 2 : C'est de beaucoup la plus importante du réseau. Les travaux sont en cours sur les 12 premiers kilomètres. Les travaux de la fin de l'artère vont être adjugés sous peu.

7° Artère n° 12 : c'est la seconde par ordre d'importance. Les travaux adjugés sont à peu près achevés, dans d'excellentes conditions.

8° Petites artères diverses : il y en a environ 20, qui représentent fort peu de travail à exécuter Sept d'entre elles sont achevées ou en cours d'exécution.

Au total, les travaux entrepris de façon dispersée, sous la pression des événements politiques, ont été peu à peu regroupés et sont maintenant conduits de façon entièrement technique. On peut espérer voir le commencement du fonctionnement de l'irrigation dans deux ans et demi, si l'entrepreneur de cet ouvrage donne sa satisfaction. Signalons que les travaux sont conduits avec un soin et une exigence tels qu'on peut espérer voir réduire au minimum les travaux de parachèvement qui prennent ordinairement deux ou trois ans après l'achèvement d'un réseau d'irrigation.

VINH-SUD

Travaux. — (Réseau bas de 15.000 ha.). Les travaux de creusement des canaux ont été poursuivis, partie à l'entreprise par curage à sec, partie en régie par dragage ; ils seront terminés en 1935. La digue de protection le long du Sông Ca est terminée. Les ouvrages de prise et de décharge à Xa-Nam, les ouvrages de fermeture à Benthuy et au Song-ma-Lo ont fait l'objet d'une campagne de sondages pour fixer des emplacements favorables.

(Réseau bas de 16.000 ha.). Les travaux d'établissement des canaux sont achevés. Il en est de même des ouvrages d'art, d'ailleurs fort peu nombreux. Il reste à parachever le barrage de ndraach [?], premier exemple en Indochine d'un barrage automatique.

Les réseaux de Vinh-Sud et Quangnam-Nord sont des réseaux bas : l'eau est menée à un niveau inférieur à celui des champs, et il sera nécessaire, pour que ces réseaux aient une utilité, que des dispositifs de pompage viennent compléter les canaux qui amènent l'eau. L'acquisition de ces dispositifs n'est pas prévue dans les projets approuvés ; elle ne figure pas dans la loi d'emprunt. La question vient de faire un grand pas du fait que M. le Résident supérieur a admis le principe de la participation du budget local au financement de l'opération. On peut dès lors envisager l'aboutissement rapide à une solution.

ANNAM THUA-Thiên

Le barrage de Thuan-an. — Le barrage de Thuan-an, qui a été construit pour empêcher l'eau salée de pénétrer dans la plaine de ThuaThiên, a subi quelques dégâts hors des dernières inondations. Il est à remarquer que les dégâts subis par cet ouvrage, du fait des crues, vont en diminuant d'année en année, et l'on peut espérer qu'après une période de tâtonnement inévitable avec un ouvrage aussi spécial, les frais d'entretien annuel vont devenir normaux.

PHANRANG

Canaux. — Les canaux rachetés en 1926 ont fonctionné normalement. Leur amélioration a été poursuivie. Un avant-projet d'aménagement et d'extension du réseau a été établi et approuvé par le Département. Des projets partiels ont été établis qui permettront de commencer les travaux dès que le décret autorisant l'ouverture des chantiers aura été signé. Le récolelement des terrains privilégiés, objet des accords de 1934, a été effectué.

TOURANE

Une belle manifestation de sympathie
(*La Volonté indochinoise*, 28 mai 1934)

Un champagne d'adieu a été donné, le 23 mai, à 18 heures, dans un des salons de l'hôtel Morin, par un groupe de fonctionnaires des Travaux publics, à leur camarade M. Nordey, ingénieur hors classe des Travaux publics, chef du bureau technique du 1^{er} arrondissement d'hydraulique agricole, qui vient d'être admis à la retraite et qui va rentrer en France sans esprit de retour.

Cette manifestation de sympathie est due, d'une part à l'initiative de M. Degrémont, le très sympathique ingénieur chef du bureau administratif de l'arrondissement d'hydraulique, et, de l'autre, à M. Henriet, des chemins de fer, délégué du président de l'Association amicale des Travaux publics (Topo), dont les statuts prévoient un champagne d'adieu au départ définitif d'un de ses membres.

M. Nordey étant très estimé de ses chefs et, en outre, très aimé de ses camarades et de ses subordonnés, presque tous les fonctionnaires des T. P. en résidence à Tourane ou dans les provinces avoisinantes ont répondu à l'appel des deux organisateurs.

M. l'ingénieur en chef Lefevre, dont la résidence est à Nhatrang, s'était dérangé spécialement pour venir témoigner son estime à son ancien collaborateur. M. Camus⁹, l'actif ingénieur en chef de la circonscription territoriale de l'Annam, qui réside à Hué, a tenu également à honorer de sa présence cette belle réunion des plus amicales, dont la franche camaraderie a régné d'un bout à l'autre.

Autour d'une table dressée avec beaucoup de goût et très abondamment garnie, ont pris place M^{me}, M. Nordey et leur charmante fillette ; MM. les ingénieurs en chef Lefevre et Camus, MM. les ingénieurs principaux Simonet et Corberand, MM. les ingénieurs Dussol, Parent, Baliste, Degrémont et sa charmante femme, M. Brasquet ; M^{me} et M. Guerre, des irrigations du Quang-Ngai, Gernier (?), chef de la subdivision maritime ; M. Clément des chemins de fers ; M. Hong, agent voyer ; M. Speck, des irrigations du Quang-Nam, et M. Gentis, l'aimable et sympathique adjoint du résident maire.

M. Degrémont, avant d'inviter ses chefs et camarades à boire à la santé des partants, a lu le petit discours suivant :

Chers camarades,

L'Amicale des Travaux publics, le personnel des T. P., auquel de nombreux camarades auraient bien voulu se joindre à nous si les circonstances et l'éloignement ne les avaient empêchés, n'ont pas voulu laisser notre ancien quitter cette terre d'Annam, sans venir lui offrir, comme il est d'usage, ce champagne d'adieu.

Cette coutume qui montre en quelle estime on tient la personne pour qui a lieu cette manifestation, revêt aujourd'hui un caractère tout particulier car M. l'ingénieur en chef Lefevre, M. l'Ingénieur en chef Camus et MM. les ingénieurs principaux Simonet et Corberand, qui ont bien voulu honorer cette réunion (ce dont nous les remercions), ont donné à celle-ci, par leur présence, toute la valeur qu'elle mérite. Aussi mon cher Nordey, croyez qu'il m'est agréable, en de telles circonstances, de venir vous dire quelques mots qui, s'ils ne sont pas correctement exprimés, n'en renferment pas moins tous les sentiments de sympathie et d'amitié qui nous animent tous à votre égard.

Comment du reste en serait-il autrement ? La grande famille que forment les T. P aime et admire ceux de ces membres qui, comme vous, ont consacré trente trois années de leur existence à s'occuper avec dévouement de tout ce qui, dans notre service, touche à l'intérêt vital de la colonie et, en particulier, de l'Annam.

Votre nom restera attaché à ce pays et par les nombreux amis que vous allez laisser derrière vous et surtout par votre participation aux travaux qui ont amélioré la condition d'existence de nombreux Européens et indigènes.

Vous avez, en effet, votre part dans l'adduction d'eau de la ville de Hué et dans son réseau de distribution, qui ont permis à ses habitants de profiter de ce bien si précieux : l'eau courante.

Par ailleurs, si l'on peut facilement franchir le Varella par une agréable route, quoique traversant un coin de l'Annam très accidenté, c'est grâce à vos études. Si toute une région dans le Phu Yen, auparavant très pauvre, a pu améliorer sa condition d'existence — n'est-ce pas à vos études que cela est dû ? Celle-ci ont, en effet, permis la construction du superbe réseau de Tuy-Hoa irriguant près de trente mille hectares.

À cette énumération rapide, je pourrais ajouter bien d'autres travaux, bien d'autres études auxquels vous avez participé. À quoi bon ! Ceux que je viens d'indiquer suffisent

⁹ Jean Marie Jules Camus (Bussières-les-Belmont, Champsevraine, Haute-Marne, 31 janvier 1902-Choignes, Haute-Marne, 7 décembre 1952) : polytechnicien, ingénieur des Ponts et Chaussées, au Tonkin et en Annam (1929-1937), puis à Mâcon et Chaumont. Chevalier de la Légion d'honneur (JORF, 12 février 1949).

largement à qualifier l'ingénieur, l'ingénieur de qualité. Vous avez aussi montré, au cours de votre longue carrière, ce que peut faire un homme de cœur.

Partout où vous êtes passé, vous avez payé de votre personne, et bien souvent de vos deniers, pour améliorer la richesse de l'Annam en essayant d'implanter de nouvelles cultures, de nouveaux arbres fruitiers.

Ce pays d'Annam, qui est un peu le vôtre, vous voit partir avec regret ; mais nous comprenons cependant, qu'après une vie active comme celle que vous avez vécue, vous pensiez maintenant à prendre un peu de repos bien mérité. Après avoir consacré votre existence au bonheur des autres, il est juste que vous pensiez un peu au vôtre, que vous pensiez à revoir votre vieux clocher, votre pays natal, votre famille et votre vieille maman que vous avez quittée depuis 1897.

Aussi, malgré le désir que nous aurions de vous conserver parmi nous, nous ne pouvons que vous souhaiter tout ce qui est possible en cette circonstance : une bonne santé pour vous et pour votre aimable famille, un bon voyage, un agréable congé et une retraite heureuse.

Et maintenant, Messieurs, en remerciant madame Nordey et son aimable fille Paulette d'avoir accompagné notre camarade, je vous convie à lever votre coupe en l'honneur de l'ingénieur Nordey.

Par une charmante et éloquente improvisation, monsieur Nordey, la voix étreinte par l'émotion, remercia ses chefs et ses camarades de cette manifestation de sympathie qui lui va droit au cœur. Il remercie également ses subordonnés indigènes, agents techniques et dessinateurs par l'intermédiaire de M. Hong, agent voyer, qui le seconde au bureau technique, de leur collaboration et leur demande de continuer à travailler pour la grandeur de leur pays qu'il quitte avec beaucoup de regrets après lui avoir consacré sa jeunesse et trente trois ans de son existence.

Cette réunion s'est terminée à 20 h. et chacun rentra chez soi en pensant avec tristesse au vide que laissera le départ de M. Nordey qui faisait partie des anciens dont, malheureusement, les rangs s'éclaircissent de jour en jour. — C. S.

Hanoï
(*L'Avenir du Tonkin*, 6 juillet 1934)

T. P. — Est affecté à la circonscription de l'Annam, M. Fanovard, adjoint technique de 1^{re} classe des Travaux publics, rentrant de congé et précédemment en service au Cambodge.

Hanoï
(*L'Avenir du Tonkin*, 29 août 1934)

Hydraulique agricole. — M. Fanovard, adjoint technique de 1^{re} cl. des T. P., nouvellement mis à la disposition de la circonscription des T. P. de l'Annam, est affecté au bureau du 2^e arrondissement d'hydraulique agricole à Vinh, en remplacement de M. Carrez, appelé à une autre destination. La solde et les accessoires de solde de M. Fanovard sont imputables au budget spécial, chapitre I, article 7, exercice 1934.

CONSEIL DES INTÉRÊTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS DE L'ANNAM
(*La Dépêche d'Indochine*, 6 novembre 1934)

.....
Hydraulique agricole

Le Conseil français des intérêts économiques a consacré sa séance matinale du 27 octobre à l'examen de quelques paragraphes du budget, en général : puis en particulier aux questions concernant l'hydraulique agricole.

M. Camus, ingénieur en chef des Travaux publics du Protectorat, a été entendu pour fournir aux conseillers les renseignements qu'ils souhaitaient.

Il a, une fois de plus, protesté contre le déplorable marché qui a rendu l'Administration propriétaire du canal Pérignon sans lui donner en fait l'usage libre de l'eau qui y coule, les terrains de la Mission et ceux de la S.A.I.T. [Soc. agricole et industrielle de Tourcham*] s'étant réservés dans le contrat de vente, 1 litre 33 d'eau par hectare.

Après quoi, à la demande du Conseil, M. Camus a expliqué qu'un crédit de 20.000 piastres serait affecté à la construction de petits travaux ruraux d'hydraulique agricole comprenant notamment des ouvrages minimes, des terrassements, etc.

Les budgets provinciaux doivent intervenir pour 2/3 dans ces travaux, le budget local par 1/3, la main-d'œuvre étant fournie par la population.

Budget spécial

Le Conseil s'occupe ensuite des articles du budget spécial, proteste contre le fait que des irrigations de Quangngai ne soient pas encore entreprises malgré les engagements pris par l'inspecteur général des Travaux publics devant le Grand Conseil.

Puis, on aborde l'affaire des irrigations de Quangngai, avec le barrage d'An-trach. L'ingénieur en chef des Travaux publics explique dans quelles conditions on a prévu la création de stations électriques de pompage. On a engagé des négociations pour la fourniture du courant avec la Sipea. Ces négociations n'ont pas avancé depuis une année. Les prix proposés par la Sipea entraîneraient à demander 10 piastre par hectare et par un an aux propriétaires des terrains irrigués, ce qui est manifestement au-dessus de leurs moyens pour le moment.

Si, en fait, un entrepreneur de pompage perçoit actuellement un chiffre supérieur, c'est qu'il est payé en paddy alors que l'Administration ne peut accepter qu'un paiement en numéraire.

Visite impériale au barrage d'An-Trach
(*La Dépêche d'Indochine*, 18 décembre 1934)

Tourane. — Dimanche 9 décembre, S.M. Bao Dai a fait une visite au barrage d'An Trach (7 km. de Tourane).

Il était accompagné de MM. le résident supérieur Graffeuil et Camus, ingénieur en chef de l'Annam, et de Son Exc. Pham Quynh, directeur du cabinet impérial.

Le cortège fut salué tout le long du parcours et à Phong lê par des huong-an. Arrivés à An-Trach vers 9 heures, S. M. et sa suite furent reçus par M. le résident de Faifo et Son Excellence le tông dôc Ngô dinh Khô. Après une courte allocation exposant les travaux techniques du barrage et son fonctionnement, M. le résident de Faifo invita S. M. et le résident supérieur à faire une visite. Le cortège quitta la tribune et se dirigea sur le bord du canal d'irrigation où il fut reçu par M. de Cremont, ingénieur chef de l'arrondissement hydraulique de Tourane, et de M. Conrad, directeur de la Société des Dragages et des Travaux publics. Ceux-ci, à l'aide de leur personnel, ont fait une

démonstration de cette magnifique exploitation. La visite dura assez longtemps et ce ne fut qu'à 10 heures que le cortège quitta An-Trach pour se rendre à Faifo.

ANNAM
(*Les Annales coloniales*, 27 mars 1935)

Réseau hydraulique en construction. — La situation du réseau de Vinh-Nord (40.000 ha) est, d'après le rapport du service des T. P., la suivante :

Le canal principal est entrepris dans toute sa longueur, sauf une lacune entre les km. 36,800 et 37,350

La plus grande partie des artères et sous-artères est également adjugée.

Les canaux restant à adjuger sont : une partie de l'artère n° 2 et les sous-artères correspondantes, l'artère 20 et ses deux sous-artères, et 6 artères de faible importance.

Un concours pour l'exécution du barrage de Do-luong*, des ouvrages de tête a eu lieu le 16 mars 1934.

Le délai d'exécution de ces ouvrages étant de 32 mois, la mise en exploitation du réseau peut être envisagée pour le printemps 1937.

Le creusement des canaux du réseau bas de Vinh-Sud (15.000 ha) a été poursuivi à cadence moins rapide, les ouvrages de prise et de décharge à Xa-nam et les ouvrages de fermeture à Benthuy n'étant pas encore entrepris.

Le projet de l'ouvrage de prise a été approuvé le 31 mai 1934, et l'adjudication a eu lieu le 10 juillet 1934.

Les projets des ouvrages de fermeture présentés seront sous peu.

L'achèvement des canaux aura lieu facilement pendant l'exécution des ouvrages de prise et de fermeture.

Un avant-projet relatif à la construction d'une digue insubmersible sur la rive droite de la Ngan-sau (sông Lai giang) et du Sông Ca pour pondérer 25.000 ha. de rizières de la province de Hatinh contre les inondations, a été approuvé par le ministre des colonies le 4 mai 1934.

La dépense est estimée à 260.000 p. Les travaux ont été entrepris sur diverses sections.

Dans le Nord du Quang-nam (réseau bas de 16.000 ha), les canaux terminés il y a un an ont été parachevés et mis au point.

Le réseau pourra partiellement être utilisé pendant la prochaine saison sèche.

Il reste encore à établir le réseau des postes de pompage en dehors de ceux qui pourront l'être par des particuliers ; des pourparlers sont en cours à ce sujet.

ANNAM
(*L'Avenir du Tonkin*, 2 avril 1935)

Aménagements hydrauliques. — L'effort principal des Travaux publics de l'Annam a continué à se porter sur les études et les travaux d'hydraulique agricoles.

Voici d'après le dernier rapport du service, l'état des réseaux en exploitation :

a) Thanh-hoa. Le réseau du Sông Chu irrigue, depuis 1926, 50.000 hectares de terrains. Il a continué à donner d'excellents résultats.

Les travaux complémentaires exécutés sur fonds d'emprunt sont terminés ; les frais d'entretien et de fonctionnement du réseau sont à la charge du budget local.

b) Thua-thiên. Le barrage de Thuân-An, construit pour empêcher l'eau salée de pénétrer dans la plaine de Thua-thiên, remplit son but.

Afin de diminuer l'intensité et la durée de l'inondation dans le bassin de Thua-thiên, la partie déversante du barrage a été élargie et la crête du déversoir arasée à une cote minimum compatible avec la nécessité d'empêcher la remontée de l'eau salée.

c) Tuy-hoa. Le réseau du Sông Darang, entrepris en 1924, a commencé de fonctionner en 1931 sur une faible partie des 19.000 hectares. La mise en eau est aujourd'hui achevée, le réseau fonctionne sur toute son étendue.

Au cours de la dernière campagne, divers travaux de parachèvement ont été exécutés : renforcement des ciao, épanchements, ouvrages supplémentaires descentes d"e*u. quatorze passerelles en piston armé, devoirs de superficie, prises artérielles, protection des barrages régulateurs

Il reste àachever les travaux de défense du canal Sud contre les crues du Soog Darang entre les km. 0,573 et 0,622 de la tête morte.

d) Phanrang. Les canaux **achevés** en 1925 ont fonctionné normalement.

Leur amélioration a été poursuivie par l'exécution de prises d'artérielles, de huit passerelles en béton armé et d'un logement pour le surveillant chargé de l'exploitation.

L'artère G. 2 destinée à relier le canal principal au canal Tan-duc a été entreprise.

Les études du réseau rive droite ont été poursuivis.

Aide à la rizière. — En dehors des grands travaux en cours ou étudiés, les circonscriptions des Travaux publics, et spécialement celles du Tonkin et de l'Annam, se préoccupent de donner des conseils aux villages ou aux collectivités et de dresser des projets de travaux pour améliorer les conditions d'irrigation de leurs terrains. De petits projets ont été étudiés, et des travaux ont été ainsi exécutés sur les indications du service des Travaux publics par les intéressés.

Association franco-annamite du Nghê-An. —Par arrêté du résident supérieur, l'« Association franco-annamite du Nghê-An » est autorisée à fonctionner dans les conditions prévues par le décret du 2 février 1933 fixant le régime des associations laïques en Indochine.

Réseaux hydrauliques étudiés ou en cours d'étude. — Dans le Thanh-hoa (réseau du Sông Ma), un avant-projet d'irrigation par gravité, de 38.000 ha, s'élevant à 6.200.000 p., est dressé. Les observations hydrométriques et climatologiques continuent.

L'étude d'un réseau d'irrigation par gravité de 24.000 ha, de la région de Cam-Xuyen et de Thanh-ha (Ha-tinh) par création d'un réservoir à Kégo, est terminée. L'avant projet dressé fait ressortir une dépense de 4.700.000 p. ; ce chiffre très élevé et la nature des terrains à irriguer font que la mise à exécuter du réseau doit être considérée comme une entreprise de protection démographique.

Un projet pour l'irrigation par gravité de le plaque de Dong ha et pour l'aménagement d'un réseau bas de 11.48? ha, compris entre Quang-tri et Cho huyén, est achevé. La dépense ressort à 1.120.000 p.

Un projet pour l'irrigation par gravité de 41.220 ha, situés sur les yeux rives du Sông Tra-Khuc (Quang-ngai) a été approuve par le ministère des Colonies. L'estimation de la dépense est de 6.900.000 p.

Un projet pour l'irrigation par gravité de 7.400 ha., situés sur la rive droite du Song-Cai (Phan-rang) et pour l'extension sur 4.100 ha. du réseau rive gauche racheté en 1926, a été également approuvé. L'estimation de la dépense ressort à 800.000 p. pour les 11.500 hectares. Un projet relatif à l'aménagement du canal principal rive droite du km. 0 au km. 6 (28.100 p.) a été approuvé le 1^{er} février 1934 ; les travaux ne sont pas encore adjugés.

Des études ont été entreprises dans le Thanh-hoa pour l'établissement d'un réseau par pompage et drainage intéressant 20.000 H, Elles seront continuées par des observations sur le Song Len et l'étude du drainage du casier de Bim-Son.

On a exécuté les études sur le terrain d'un réseau par pompage dans le canal principal de Vinh-Nord intéressant 9.000 h. de la plaine de Do-luong.

L'étude d'un réseau d'irrigation par gravité de 40 000 ha, du Nord de la province de Ha-tinh par dérivation de la Ngan-sau, a été poursuivre. Les études sur le terrain des canaux et artères principales et du barrage de Cam-trang sont achevées. L'établissement du projet est en cours.

Les études d'un réseau d'irrigation par gravité de 28.000 à 30.000 ha, entre Tamky et le le Song Ly ly (Quang-nam Sud) par création d'un réservoir, sont terminées.

Des observations ont été poursuivies dans les provinces de Dong-hoi, Nhatrang et Phan-thiêt pour connaître les débits de fleuves et permettre ultérieurement l'établissement de projets d'irrigation s'il y a lieu.

M. LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL RENÉ ROBIN
REND VISITE AUX PLANTEURS DE THÉ ET DE CAFÉ
(*L'Avenir du Tonkin*, 16 avril 1936)

Le Chef de l'Union a continué alors sa tournée par l'inspection de la région du lac. Ce lac, situé à 20 kilomètres environ à vol d'oiseau de Ban-Méthuot, dans un beau cirque de montagnes, draine les eaux de la dépression marécageuse où il se trouve pour les envoyer ensuite par un émissaire dans la Srepock voisine. On l'atteint actuellement par une piste de 55 kilomètres que les rectifications en cours réduiront. On travaille, d'autre part, à la prolongation de cette voie jusqu'à Fimnon sur la route de Dalat. La station du Langbiang sera placée ainsi à 214 kilomètres de Ban-Méthuot ; 9 kilomètres seulement restent à construire pour réaliser cette jonction. Cette route nouvelle, qui traverse une contrée extrêmement pittoresque en s'élevant à une altitude supérieure à 1.000 mètres, constituera une intéressante attraction pour le tourisme en permettant de boucler à partir de Saïgon par Ban-Méthuot et Dalat un circuit complet dans une des plus belles régions de plateaux et de montagnes de l'Indochine.

Le Gouverneur général a été reçu par M. Maulini, chef de poste, au poste de Garde Indigène qui se dresse sur les bords de ce joli lac aux eaux pures dans un cadre attrayant de verdures. Une population de Rhadés vit aux alentours et y cultivent de nombreuses rizières. M. Maulini a fait visiter au chef de l'Union, qui l'a félicité de son heureuse activité, des travaux d'irrigation qu'il a entrepris avec des moyens réduits en se servant des eaux du lac pour procurer aux Rhadés de nouvelles rizières ; il leur apprend d'autre part à les labourer alors que, jusqu'ici, elles n'étaient que piétinées par leurs buffles. Un important élevage est également pratiqué dans ces parages.

ANNAM
HUÉ
(*L'Avenir du Tonkin*, 8 mai 1936)

Hydraulique agricole. — En dehors des grands travaux d'hydraulique agricole, l'Administration se préoccupe depuis plusieurs années de donner des conseils aux villages pour améliorer les conditions d'irrigation de leur territoire.

Des réalisations intéressantes ont été entreprises dans un certain nombre de provinces, et des inventaires provinciaux des travaux réalisables ont été préparés.

Soixante-quinze villages du Thanh-hoa ont effectué des travaux de curage de canaux, creusement de canaux de drainage, construction d'ouvrages à fermeture automatique, établissement de digues, enrochements, etc. Ces travaux sont évalués à plus de 60.000

piastres La province contribue pour 12.000 p. à l'exécution : 11.500 hectares seront améliorés.

L'inventaire de Vinh Hatinh est à peu près terminé, et quelques travaux comportant la construction de digues et de dalots à clapets vont être entrepris.

Les projets exécutés à Quangtri consistent dans la constructions de barrages à poutrelles pour la protection contre l'eau salée et dans le curage des canaux. Le montant est de l'ordre de 10.000 piastres.

Des remises en état de canaux ont été entreprises à Thua-thiên. ainsi que la construction de petites buses sous routes.

Quelques réalisations consistant dans la construction de barrages pour la défense contre l'eau salée et dans le creusement des canaux de drainage viennent d'être exécutées dans la province de Quang-nam.

De même, quelques réalisations sont sur le point d'être entreprises au Quang-ngai, dont un canal d'irrigation d'une certaine importance.

La construction de digues et de quelques barrages de retenue est en cours à Phanrang.

INAUGURATION DU RÉSEAU D'IRRIGATION DE VINH-NORD (2 JUIN 1937)

LA TOURNÉE DE M. LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL BRÉVIÉ*

Communiqué du gouvernement
(*L'Avenir du Tonkin*, 11 juin 1937)

Poursuivant sa tournée à travers les provinces de l'Annam, M. le gouverneur général est arrivé à Dalat le 8 juin.

Le 6, conduit par M. le résident Gautier, il avait visité les pépinières des cocotiers. À Bongson, il s'arrêta longuement pour visiter la coopérative de produits fabriqués avec la fibre des noix de coco et dont il se plut à déclarer l'exécution parfaite. Des explications très complètes et très détaillées qui lui furent fournies sur le champ d'expérience des irrigations.

Le programme de la tournée, pour l'après-midi du 6, fut exécuté comme il avait été prévu, à l'exception de la visite à la citadelle.

Le lendemain 7 juin, furent visités longuement le barrage Bao-Dai et le réseau d'irrigation qui le commande. M. le gouverneur général se fit fournir par les ingénieurs des Travaux publics toutes les précisions nécessaires sur cet important travail.

.....
M. Brévié quitta Quinhon le 7 juin à 7 heures 30 pour la province de Phu-Yen, où le résident Fugier-Garrel, lui fit visiter le magnifique barrage de Bao-Dai, sur le Song Darang, grâce auquel 20.000 hectares de terres propres à la culture sont irriguées.

24 mars 1938

(*Bulletin administratif de l'Annam*, 1938, p. 553)

Article premier. — Un congé administratif de douze mois, à solde entière de présence, est accordé à M. Enjolras Florentin, ingénieur de 1^{re} classe des T. P. E., chef de la subdivision d'Hydraulique agricole Hatinh, à Linh-cam, pour en jouir à Lyon.

M. Enjolras voyagera accompagné de sa femme et de son enfant ¹⁰ né le 23 mars 1935.

Art. 2. — Ce fonctionnaire, classé, à la 1^{re} catégorie B du tableau annexé à l'arrêté du 4 septembre 1926, prendra passage, en 1^{re} classe au compte du Budget spécial des Grands Travaux (annexe du Budget général), sur un des paquebots quittant la colonie dans le courant du mois d'avril 1938.

MINISTÈRE DES COLONIES

Travaux publics des colonies.
(*JORF*, 17 juillet 1938)

Par arrêté du ministre des colonies en date du 15 juillet 1938, M. Noellat (Jean), ingénieur adjoint de 1^{re} classe du cadre général des travaux publics des colonies, précédemment affecté en Afrique occidentale française, a été désigné pour continuer ses services en Indochine.

THANH-HOA : PROJET DE CURAGE ET DE RECTIFICATION DU [SONG BAO-VANG](#) (OCTOBRE 1938)

ANNAM

Une tournée de M. Graffeuil
Trois inaugurations
(*L'Avenir du Tonkin*, 2 décembre 1938)

Alors qu'il revenait de Saïgon où il avait siégé au Conseil de Gouvernement, le Résident supérieur en Annam, en passant à Dalat, a inauguré le pont du Danhim, celui de Krongpha, au bas de la côte de Bellevue, ainsi que la nouvelle gare de Dalat.

[\[Le pont du Danhim\]](#)

[\[La Gare de Dalat\]](#)

Le pont de Krong-Pha

C'est le surlendemain, en quittant Dalat, que le résident supérieur inaugura le nouveau pont de Krong-Pha qui vient d'être achevé sur une variante, laquelle permet de supprimer quatre passages à niveau, rendant ainsi plus facile et moins dangereuse, la circulation entre Krongpha et Tourcham.

[\[Barrage de Dongphu\]](#)

Ce compte rendu des inaugurations serait incomplet si nous ne disons que le 26 novembre, un jour après, le résident supérieur, passant à Quangngai, inaugura un ouvrage d'hydraulique, réalisé par les Travaux publics, pour aider l'initiative du village de Dongphu, près de Sahuynh, barrage accroché d'une part à la dune, d'autre part, aux

¹⁰ Maurice Jean Vincent Enjolras (Bandraboua, Mayotte, 23 mars 1935-Clamart, 20 août 2020).

rochers, qui arrête la mer et permet de bonifier 175 hectares de terres appartenant au village.

C'est le type même de ces petits travaux où l'aide technique et financière de l'administration locale vient encourager les agriculteurs à créer eux-mêmes de la richesse et améliorer leurs conditions de vie.

Le beau ciel bleu de Dalat, hélas ! avait disparu. Au large rôdait un typhon, cinglante la pluie tombait, un vent non moins énergique soufflait. C'est sous la pluie que le résident supérieur, MM. Gassier et Kaleski, ainsi que les autorités locales de Quangngai, traversèrent la lagune qui, bientôt, se transformera en rizières, sur un radeau ballotté par les vagues. M. Graffeuil et les officiels le firent gaiement, sans récriminer, acceptant les rafales de vent, de pluie, qui donnèrent à cette inauguration hydraulique, un caractère particulièrement humide.

Le cortège se trouva sur la route Coloniale, trempé jusqu'aux os, mais la cérémonie ne s'en acheva pas moins, par la remise de quelques décorations aux notabilités qui avaient eu l'heureuse initiative de projeter le travail, l'énergie de le réaliser, de persister surtout, malgré un premier échec.

Voici la liste des distinctions honorifiques qui ont été remises au cours des inaugurations, par le résident supérieur, tant à Dalat qu'à Quang-Ngai.

Officier du Dragon d'Annam

M. Planté, Roger, ingénieur en chef des constructions de chemin de fer.

Chevalier du Dragon d'Annam

MM. Moncet, Paul, architecte chef du service d'architecture à Dalat, Nguyen van Cu, dessinateur à Dalat, Dao cong Van, secrétaire des Travaux publics à Nhatrang ; Nhat bang ta (Moï) de Djiring.

Kim-Khanh de 3^e classe

MM. Hanriot, Marius, ingénieur en chef de la subdivision de Phanrang, Vo dinh Dung, entrepreneur à Dalat.

Kim-Tiên de 2^e classe

M. Jouffrey, Eugène, chef de bureau du personnel à Hué.

Kim-Tiên de 3^e classe

MM. Le Dung, agent technique, Pham khanh Chu, architecte indochinois, Nguyen van Minh, agent voyer indochinois, Pham duy Huy, agent technique, Nguyen viet Lien, secrétaire à Nhatrang, Tran dang Khoa, adjoint technique.

Ngân-Tiên de 1^{re} classe

MM. Tran can Tram, secrétaire, Pham huu Giao, dessinateur, Tran Dien, employé, Te ngoan Seng, dessinateur, Cao xuan Dong, opérateur, Luu qui Khang, surveillant.

Ngan-Tiên de 2^e classe

MM. Dang van Que, caporal de la Garde Indigène, Dinh (Moï), linh-le au poste de Bang-ta de Djiring.

Ngan-Tiên de 2^e classe

MM. Deo (Moï), Bol, chef et sous-chef du canton moï de Dinh Trang Kieu, sous-chef du canton Ma, Toitch, chef du canton moï de Djiring ; Doi, chef du canton Ma.

Chevalier du Mérite agricole annamite

M. Dang sy Xuong, agent technique.

(France Annam)

CONSEIL DU CONTENTIEUX ADMINISTRATIF DE L'INDOCHINE
(Séance du mercredi 21 décembre 1938)
(*L'Avenir du Tonkin*, 21 décembre 1938)

Audience du 21 décembre 1938

Le Conseil du contentieux administratif de l'Indochine s'est réuni ce matin à 8 heures sous la présidence de M. le premier président p.i. Léonardi, assisté de MM. les administrateurs Hückel et de Gentille-Duquesne, conseillers.

Commissaire du Gouvernement, M. l'administrateur de Maynard.

Secrétaire : M. Nguyen dinh-Danh.

RÔLE DES AFFAIRES
AFFAIRES EN DÉLIBÉRÉ

1^o Instance Hoang van-Uy contre protectorat de l'Annan

Exposé sommaire

Par requête introductory d'instance enregistrée au Secrétariat du Conseil le 22 juillet 1937, M. Hoang van Uy, entrepreneur, demeurant à Vinh, 22, rue Jules-Ferry, domicilié à Hanoï, en l'étude de M^{es} Bona et Friestedt, a exposé :

Qu'il a été déclaré adjudicataire des travaux d'hydraulique agricole :

1^o) du barrage de Hoa-Duc, suivant notification d'approbation de M. l'ingénieur chef de l'arrondissement en date du 16 octobre 1936, n^o 3178/A ;

2^o) de l'ouvrage à clapet et des travaux de terrassement de la digue de protection de Thuong Xa, suivant notification en date du 7 août 1936, n^o 2446/A ;

Barrage de Hoa-Duc

L'exposant a soumissionné pour l'exécution d'une maçonnerie de béton en cyclopéen à 300 moellons pour 700 litres de béton 1/2 à 450 kg au prix de 8 p. 00 le mètre cube (non compte tenu du rabais de 9 %).

Or M. Enjolras, Ingénieur des T. P., demanda à l'exposant d'exécuter à la place d'une maçonnerie en béton ainsi définie une maçonnerie de moellons au mortier de 350 kg de ciment et invita l'exposant à se pourvoir des approvisionnements nécessaires.

Il s'est donc agi d'une modification de la nature des travaux prévus à la soumission. D'ailleurs, M. Enjolras a pu s'en rendre compte lui-même en faisant exécuter par l'exposant, à titre d'essai, une vingtaine de mètres cubes de maçonnerie du type modifié et constater que le mètre cube ainsi effectué revenait à l'exposant à 7 p. 90, compte non tenu des frais généraux.

Or, l'exposant ayant demandé une augmentation de prix correspondant, il lui a été opposé les stipulations de l'art. 42 du « Cahier des clauses et conditions générales » qui, cependant, manifestement, ne pouvait trouver application ici puisqu'il ne s'agissait pas à proprement parler d'une modification de prix, mais d'une fixation de prix pour des travaux non prévus.

Par lettre du 6 février 1937, M. l'ingénieur chef de l'arrondissement consentait cependant à l'exposant le prix de 6 p. 00 par mètre cube et l'invitait à exécuter le travail à raison de 15 mètres cubes par jour sous peine de résiliation, chiffre qu'il déclarait insuffisant, mais qui lui était confirmé par une autre lettre du 21 février sous menace de résiliation si les travaux n'étaient pas terminés le 5 mars.

Or, par lettre du 26 février 1937, l'exposant recevait notification de la résiliation des deux marchés qui lui avaient été consentis, non seulement de celui relatif au travaux de Hoa-Duc, mais encore de celui relatif aux travaux de Thuong-Xa. Il était, en outre,

procédé à la saisie d'une somme de 584 p. 00, montant d'un mandat afférent à la valeur des approvisionnements effectués par l'exposant.

Les faits ci-dessus sont d'autant plus inadmissibles que :

1° — Aucun accord n'était encore intervenu sur la fixation du prix unitaire de la maçonnerie ; le prix offert par l'Administration était insuffisant et, de plus, inférieur à celui consenti à un autre tâcheron (M. Doan) qui obtint 9 p.00 par mètre cube pour l'exécution des mêmes travaux ;

2° le délai d'exécution était fixé au 1^{er} mars 1937 et même étendu au 6 mars par la lettre ci-dessus rappelée du 26 février. Aucune amende ni sanction n'était prévue en cas de retard. Enfin, on était en période du Têt, c'est-à-dire en plein chômage ;

3° le relevé des approvisionnements et dépenses diverses engagées par l'exposant s'élevait alors à la somme de 2.929 p. 16 sur lesquelles il avait seulement perçu un premier mandat de 581 p. 00.

Les agissements de l'Administration justifient dès lors une réparation

Travaux de Thuong-Xa

Les travaux de l'ouvrage à clapet, objet de la soumission, ont été entièrement achevés. Restent seulement les travaux de la digue de protection qui furent confiés en régie à l'exposant et pour lesquels celui-ci avait demandé le prix raisonnable de 0 p. 13 le mètre cube de déblais remployés en remblais.

Or, sans répandre à la demande de prix ainsi formulée par l'exposant ni à ses réclamations touchant les difficultés à lui faites par les habitants du village de Xuân-Ang, l'Administration a résilié le marché et confié celui-ci à M. Doan au prix de 0 p. 20 le m³.

Que l'exposant a élevé un recours gracieux contre les décisions et faits ci-dessus mentionnés par lettre adressée à M. le résident supérieur en Annam le 27 avril 1997, mais qu'il n'a pu obtenir satisfaction.

Le requérant a conclu en demandant au Conseil du contentieux administratif :

Condamner le Protectorat de l'Annam à lui payer :

1°) la somme de 2.929 p. 15, montant intégral des approvisionnements et dépenses par lui effectuées comme il a dit ci-dessus, sous déduction toutefois de la somme de 581 p. 00 déjà perçue.

2°) la somme de 584 p. 00, objet du mandat administratif indûment confisqué à son préjudice ;

3°) la somme de 450 p. restant due sur règlement des travaux relatifs à la digue de protection de Thuong-Xa ;

Dire et juger que c'est à tort que le Protectorat de l'Annam a, de sa propre autorité, résilié les marchés consentis à l'exposant ;

Annuler en conséquence la décision comportant renvoi définitif de l'exposant du contrôle des entrepreneurs et tâcherons de l'Annam ;

Et condamner le Protectorat de l'Annam en 8 000 p de dommages-intérêts pour les causes sus-énoncées ;

Le condamner en outre aux dépens.

CONSEIL DU CONTENTIEUX ADMINISTRATIF DE L'INDOCHINE

(Séance du mercredi 21 décembre 1938)

(suite)

(*L'Avenir du Tonkin*, 22 décembre 1938)

AFFAIRES EN DÉLIBÉRÉ

1° Instance Hoang-van-Uy contre Protectorat de l'Annam.

Décision

Le Protectorat de l'Annam est condamné à payer au sieur Hoang-van-Uy une indemnité totale de 1.200 p. en règlement des travaux de Hoa-Duc et Thuong-Xa.

Le surplus de la requête du sieur Hoang-van-Uy est rejeté.

Le Protectorat de l'Annam est condamné aux dépens.

ANNAM

Hydraulique agricole
Réseaux en cours d'études
(*L'Avenir du Tonkin*, 31 décembre 1938)

1° Province de Thanh-hoa, Réseaux du Song-Ca (38.000 hectares).

Un avant-projet de 5.400.000 p. a été établi. Actuellement, les études portent principalement sur le barrage où sont effectués des sondages. Le terrassement des digues de protection contre les crues du Song Ma a été exécuté en 1937 au titre de chantier de misère sur les fonds du Budget général (450.000 m³).

Les observations agricoles et économiques se poursuivent normalement avec le concours de l'Office du riz et des Services agricoles.

Delta du Song Len.

Étude : 20.000 hectares.

Le problème technique de l'assèchement de la cuvette de Bim-son, 3.700 h., a été résolu en 1937. L'enquête, faite en collaboration avec l'Office du riz et les Services agricoles, a permis d'établir un projet chiffré à 87.000 p. et comportant un ouvrage à 9 clapets à construire sur une dérivation du Song Bao Long.

2° Province de Nghe-an. Réseau de Do-luong.

L'avant-projet de 530.000 p. actuellement à l'approbation, a pour l'objet l'irrigation par pompage et la protection contre les crues de la plaine de Do-luong. L'eau sera prélevée dans le canal principal de Vinh-Nord et, pour partie, dans le canal de navigation de la bouche du Song-Ca. Les périmètres irrigués s'étendent sur 6.000 ha environ, en partie sur les rives du Song-Ca et le long du canal principal de Vinh Nord ainsi que la dépression du Song-Bao-mang. L'irrigation doit être assurée par des groupes motopompes électriques alimentés par une antenne détachée du réseau de Vinh Sud.

3° Province de Ha-tinh.

a) Réseau de Cam Xuyên (24.000 ha).

Un avant-projet de 3 500.000 p. a été établi et envoyé à l'approbation en février 1938. Une campagne de sondages est en cours dans le but de déterminer la nature du sol à l'emplacement des fondations du barrage de Kê-Go.

b) Réseau de Cam-Trang (37 000 hectares).

Un avant-projet de 3.600.000 p. a été présenté à l'approbation en février 1938.

Les études économiques, faites avec le concours des Services agricoles, font prévoir pour ce réseau un bénéfice annuel de 2 millions de piastres environ. Les résultats des sondages à l'emplacement du barrage de Cam Trang ont été soumis au Service géologique.

4° — Province de Quang-Nam. Réseau de Quang-Nam Sud (20.800 ha).

Un avant-projet de 4 millions de piastres a été envoyé à l'approbation le 22 février 1938.

Le bénéfice escompté pour le réseau se chiffre à 1.258.000 p. par an.

5° — Province de Quang Ngai. Réseau de Cu Va (23.000 ha).

Un avant projet de 3 858.000 p., ayant pour objet l'irrigation par gravité et pompage combinés avec centrale hydroélectrique, a été soumis à l'approbation le 22 février 1938.

Aide à la rizière (1^{re} et 2^e catégories)

Province de Vinh.

a — Le barrage de Yen trach, consolidé en 1937, fonctionne normalement.

b — Le barrage de Long-Thai (200 ha) est achevé. L'inauguration de ces deux ouvrages a eu lieu le 9 juin 1938.

c — Un projet de protection contre l'eau salée de la région de Hoàng-Mai est actuellement à l'étude. Il porte sur une superficie de 950 hectares.

d — Ouvrage de protection contre l'eau salée à Thuong-Xa.

L'achèvement de la digue a eu lieu en avril. L'ouvrage à clapets, en charge depuis cette date, fonctionne correctement, protège 330 hectares et doit permettre de récupérer pour la culture 165 hectares de terres terres salées.

e — Réseau d'eau de Thanh-Thuy. Les deux barrages, l'ouvrage de prise et le canal de décharge, terminés en mai 1937, ont été inaugurés le 2 juin 1938 par M. le gouverneur général.

En fin d'année, le cube emmagasiné atteint 450.000 m³. Les populations ont exécuté dans de bonnes conditions le réseau d'artéries qui a été mis en eau le 7 avril.

Province de Hatinh

a) Réseau de Hoa.Duc (320 hectares).

Le barrage est terminé. Le canal principal a été mis en eau en juillet 1938.

b) Canal de Lac-Thiên. Ce canal permet d'irriguer actuellement 5?0 hectares. Un prolongement incorporé au futur réseau de Câm-Trang portera la superficie irriguée à 1.230 hectares.

c) Protection contre l'eau salée. Les ouvrages en voie d'achèvement ou en projet en 1937 ont été mis en service. Les nouveaux ouvrages suivants sont en cours de réalisation de construction ou d'étude :

Digue de Kbauh-Pho — terminée — protège 60 hectares.

Digue de Thanh-Truong — terminée — protège 350 hectares.

Digue de Ho-Thuong — Commencement des travaux — protégé 470 ha.

Barrage de Phau-Xa — en étude — protège 400 hectares.

Province de Donghoi

Un projet d'irrigation de 800 ha., établi en mars 1938, va être réalisé prochainement. Un barrage-réservoir sera construit sur le Khê Cam Ly. Pour une dépense de premier établissement de 31.000 p., le bénéfice escompté est de l'ordre de 63.000 p. par an.

Province de Quang Nam.

a) Les 4 barrages en cours d'exécution ont été terminés.

L'activité se porte actuellement sur la construction des artères de dérivation.

b) Le projet des travaux de la lagune de Tourane-Faifo a été soumis à l'approbation. Une variante est actuellement à l'étude ; elle comporte au nord un barrage sur le Song Binh-Tiên. La superficie prologue serait notablement augmentée. Une campagne d'observations hydrologique est en cours ainsi que l'étude économique et agricole du nouveau périmètre. Sans attendre les résultats de ces études, leq projets de l'exutoire Sud Song Dê-Vong ont été soumis à l'approbation.

c) En ce qui concerne la lagune de Faifo-Tamky, l'enquête agricole en cours permettra de chiffrer l'amélioration culturelle à escompter. Les études techniques se poursuivent parallèlement.

(*L'Avenir du Tonkin*, 23 février 1939)

M. Noellat, ingénieur actuellement en service à la subdivision d'Hydraulique agricole de Vinh Nord à Phu-diên, est désigné comme chef de la subdivision du service ordinaire de Nhatrang en remplacement de M. Phan ngoc-Ton, appela d'autres fonctions.

[Jean Noellat mourut à l'hôpital Grall à Saïgon, le 30 mai 1939.]

LE CENTRE-INDOCHINOIS TOURISTIQUE

Le Quang-Ngai pittoresque

Ses sites, ses monuments, ses Moïs
... et ses troupeaux d'éléphants
(*L'Écho annamite*, 4 août 1939)

.....
À 1 km de Quang-Ngai, vers le nord, on franchit le Sông-Trà-Khuc, sur un pont de 621 mètres. En amont et en aval de ce pont et à la saison sèche seulement, le passant admirera ces chefs d'œuvre de patience et d'ingéniosité que sont les norias. Construites entièrement en bambou, elles ont une force considérable et par leur débit continu et important, elles apportent la vie et la richesse à des milliers d'hectares.

Les grandes norias de Trà-Khuc sont disposées en batteries de 8 roues géantes ne mesurant pas moins de 10 mètres de diamètre. Le Quang-Ngai, pourtant, ne manque pas de cours d'eau ; mais tous sont assez encaissés et nettement au-dessous des surfaces cultivées. Aussi le nhà quê a-t-il trouvé cette ingénieuse façon de conduire l'eau dans ses rizières. Elle rend des services très appréciables, en attendant que puissent être exécutés les programmes d'hydraulique agricole considérables mis à l'étude pour le bassin du Sông Trà Khuc, et multipliés dans le Sud les ouvrages de retenue d'eau analogues au barrage en terre d'An-Tho — inauguré cette année dans le huyêñ de Duc phô situé à quelques centaines de mètres de la route Coloniale, accessible par une petite route automobilable, et dont la visite n'est pas sans intérêt.

Affectations
(*L'Avenir du Tonkin*, 27 février 1940)

Les mutations et affectations suivantes sont prononcées pour raison de service :

M. Faucheux, André*, ingénieur des T. P. C., est désigné, en remplacement de M. de La Croix de Laval, ingénieur mobilisé, comme chef de la subdivision d'hydraulique agricole de Tourane, en sus de ses fonctions actuelles de chef de la subdivision de service ordinaire de Quang-nam, de la voirie municipale de Tourane, des études et travaux neufs de la route Coloniale 14, dans la province de Quang-nam et des fonctions d'ingénieur chef du service antimalaria de l'Annam.

M. Garnier, Charles, surveillant principal des Travaux publics, tout en conservant ses fonctions de chef de la subdivision de service maritime de Tourane, est désigné comme adjoint à M. Faucheux, André en ce qui concerne le Service de la subdivision de service ordinaire de Quang-nam et de la voirie municipale de Tourane.

M. Antoine dit Toan, François, ingénieur adjoint des Travaux publics, est chargé en plus de ses fonctions actuelles de chef de la subdivision d'hydraulique agricole de

Thanh-hoa, de la subdivision de service ordinaire de Thanh-hoa, en remplacement de M. Degrémont affecté à Vinh.

M. Degrémont, Aldebert, ingénieur des Travaux publics, actuellement chef de la subdivision de service ordinaire de Thanh-hoa, est désigné comme chef titulaire de la subdivision d'hydraulique agricole de Vinh-Nord.

Hydraulique agricole
(*L'Avenir du Tonkin*, 9 mai 1940)

La *Patrie Annamite* (44, rue des Paniers) du 20 avril retrace l'historique de la construction de deux importants barrages dans le **Nord-Annam** :

« Nous avons relaté en leur temps les conditions dans lesquelles furent construits les barrages de protection rizicole à Canh-Hoach et à Hoang-Mai dans le Nord-Annam. Disposant aujourd'hui de nouvelles précisions sur la formule de syndicat d'irrigation adoptée pour la réalisations des travaux, nous croyons utile d'en entretenir nos lecteurs.

Ces ouvrages avaient été commencés avant les hostilités. Malgré la guerre, ils ont été achevés normalement ; car l'Indochine a reçu la mission d'apporter à la Métropole l'aide de sa production et, pour ce faire, de hâter sa propre mise en valeur. Or, les barrages de Canh-Hoach et de Hoang-Mai font partie du programme de moyenne et petite hydraulique agricole connu sous le nom d'« aide à la rizière ».

Ce qu'est ce programme, on le sait. Il vise les régions que la configuration du sol rend impropre aux grands travaux d'irrigation. Il consiste à favoriser, avec l'aide et sous le contrôle de l'Administration, toutes les réalisations d'importance locale, accomplies par les paysans eux-mêmes groupés en associations syndicales et destinées à le régulariser et à accroître le rendement de la rizière.

Les ouvrages de Canh-Hoach et de Hoang-Mai donnent l'occasion d'illustrer par deux exemples précis cette méthode dont la mise au point est récente et qui, pourtant, a donné des résultats non seulement encourageants, mais brillants.

Canh-Hoach est une cuvette. Sur 6.200 ha en culture, 4.500 sont submergés périodiquement à la saison des pluies ; il fallait les protéger contre l'inondation au moyen d'une série de canaux de drainage et d'un ouvrage de décharge permettant de rejeter à la mer les eaux de crues.

Le rendement annuel des récoltes s'en trouvera normalisé et, de l'ordre de 350.000 p. 00, atteindra celui de 450.000 selon les calculs les moins optimistes.

Les habitants ont spontanément accepté de contribuer, par leur main-d'œuvre bénévole, au creusement des canaux. Il reste l'écluse à établir, dont le coût s'élèvera à 38.000 piastres. Le Budget local participant aux dépenses pour 18.000 piastres, une association syndicale est créée en vue de se procurer le complément nécessaire au financement.

Ce groupe s'est constitué dans le but de contracter un emprunt de 20.000 piastres à 6 %, remboursable en cinq ans. L'annuité moyenne à amortir, frais d'entretien compris, s'élèvera à 4.700 piastres. Les 52 villages adhérents ont accepté de s'en répartir la charge au prorata des superficies bénéficiaires. Les charges individuelles sont déterminées selon la même règle. L'entreprise est donc non seulement rentable, mais immédiatement bénéficiaire.

L'exemple du barrage de Hoang-Mai est également caractéristique. La région comprend 890 ha de terres susceptibles d'être cultivées. 160 ha sont déjà en culture, mais mal défendus contre les eaux salées et leur rendement est médiocre. Les 730 ha restant sont incultes. La population de ces lieux vit surtout de la pêche et n'a guère

d'autres moyens d'augmenter ses modestes ressources. La digue et les canaux réalisés ont pour but de protéger les terrains contre les eaux saumâtres et d'assurer le drainage et le dessèchement des parties basses.

Le prix total des travaux est de l'ordre de 22.000 piastres. Les habitants s'engagent à effectuer eux-mêmes les terrassements, ce qui réduit les dépenses de 7.000 piastres. Une association syndicale est créée en vue de se procurer les 15.000 piastres nécessaires à la construction de la digue. Un emprunt à 6 % est contracté qui sera amorti en 15 ans, ce qui représente une annuité de 1.800 piastres, intérêts et frais d'entretien compris. Or le bénéfice net supplémentaire que devront rapporter les récoltes améliorées et les terres récupérées sera de l'ordre de 13.000 piastres par an.

Il fallait, il faut encore, pour mener à bien les travaux, être assuré de la volonté compréhensive de la population qui doit, d'une part, accomplir avec ses propres moyens les déblais et remblais, d'autre part, s'engager, de façon ferme, à amortir régulièrement l'emprunt contracté et à entretenir soigneusement l'ouvrage d'art.

Et c'est en quoi la politique de l'« aide à la rizière » n'est pas seulement une intéressante réalisation économique. C'est aussi une œuvre d'intérêt moral et social.

Le paysan d'Annam est souvent routinier. Il se défie volontiers des innovations. Il aime aussi s'en remettre à l'administration du soin d'effectuer les travaux dont il bénéficiera. La politique suivie à son égard fait appel à son esprit compréhensif et fin. Elle lui montre que son intérêt même lui conseille de collaborer et que les gains que lui apportera son effort seront immédiats. Elle lui fait comprendre enfin l'utilité de l'entraide : et ceci n'est certes pas le moindre bienfait qu'en retirera le paysan d'Annam.

ANNAM

Hué
Travaux publics
(*L'Avenir du Tonkin*, 10 octobre 1940)

M. Fleury, ingénieur contractuel, actuellement aux routes stratégiques à Dakmil (Banméthuot) est désigné comme chef de la Subdivision de Service ordinaire de Song Cau — en remplacement de M. Guerre, mobilisé — et comme chef de la Subdivision d'Hydraulique Agricole de Tuy-Hoa — en remplacement de M. Dufoux, ingénieur-chef de la Subdivision de service ordinaire de Nhatrang.

ANNAM
—
Hué
Travaux publics
(*L'Avenir du Tonkin*, 23 octobre 1940)

M. Degrémont Aldebert, ingénieur des Travaux publics de l'Indochine, actuellement en service à la Subdivision d'hydraulique agricole de Vinh-Nord à Vinh, est désigné comme chef de section des subdivisions du Service ordinaire de Ha-tinh, de Dong hoi et de Quang-tri en remplacement de M. Picard, mobilisé

ANNAM

NGHÈ-AN
(*L'Avenir du Tonkin*, 25 janvier 1941)

Protection contre l'eau salée

La province de Nghè-An a aménagé 50 hectares de terres situées dans une boucle du Sông-Bang, dans le village de Phuong-Lich, près de Phu-Diên. Ces terrains envahis par l'eau salée à chaque marée étaient incultes.

Les travaux assurant la protection de ces terrains contre l'eau salée, exécutés par l'arrondissement d'hydraulique agricole du Nord-Annam, ont coûté 7.100 p.. Ils ont été payés par le Budget provincial.

Immédiatement après l'achèvement des travaux, alors que les terrains ne sont pas encore lessivés et dessalés par les eaux de pluie et, par conséquent, ne pourront pas donner des récoltes normales avant un certain temps, les terrains ont été vendus par la province au prix moyen de 140 p. par hectare, soit 7.000 p. au total, prix payable en dix annuités.

La province aura ainsi consacré en définitive 100 p. pour livrer à la culture 50 hectares, somme plus que compensée par les revenus budgétaires correspondants.

Il faut retenir de ce minime exemple que l'Administration du Protectorat, secondée par la service des Travaux publics, continue à marquer sa sollicitude pour les populations indigènes développant le potentiel économique du pays. Les chiffres cités montrent que des mises en valeur obtenues avec une dépense de 150 p. à l'hectare sont largement payantes.

NGHÈ-AN
L'AIDE À LA RIZIÈRE EN ANNAM
(*L'Avenir du Tonkin*, 9 mars 1941)

Hanoï, 8 mars, Arip — La province de Nghe-an a protégé contre l'eau salée 50 hectares de terres incultes dans le village de Phuong-lich. La dépense a été de 7.542 p. 49.

Après avoir envisagé la cession au village de ces terrains à prix coûtant, la province a préféré les mettre aux enchères, après lotissement. Cette vente a été effectuée pour un prix total de 11.970 p. 00, soit en moyenne 239 p. 00 l'hectare.

Cette plus-value des terrains illustre l'enrichissement en capital qu'apportent à l'Indochine les travaux d'hydraulique agricole communément appelés « travaux d'aide à la rizière ». Ceux-ci, entrepris dans tout l'Annam sur une grande échelle depuis 1935, y ont déjà porté sur 40.000 hectares dont ils ont accru le rendement de 50.000 tonnes.

Un grand nombre de nouveaux ouvrages d'aide à la rizière sont en cours de construction ou à l'étude, et seront réalisés aussi rapidement que possible.

EN ÉCOUTANT M. BIGORGNE, INSPECTEUR GÉNÉRAL DES TRAVAUX PUBLICS
Quatre ans de grands travaux en Indochine
(*Indochine, hebdomadaire illustré*, 20 juillet 1944)

HYDRAULIQUE AGRICOLE

.....
En Annam, des réserves d'eau constituées par le grand barrage en terre de Xuan-Duong, exécuté suivant les conceptions les plus modernes et qui, avec ses 22 m. 35 de

hauteur, a le record d'Indochine, jusqu'à ce que soit achevé à Liet-Son, un autre de 28 mètres de haut et 170 mètres de long, qui constituera une réserve de 20 millions de mètres cubes d'eau, susceptibles d'irriguer 3.500 hectares...
